

Le 8 août 2013

TELUS communique ses résultats du deuxième trimestre de 2013
Forte croissance des produits consolidés attribuable aux secteurs mobile et filaire
Augmentation de 6,5 % du BAIIA normalisé
Hausse de plus de 10 % du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté
À ce jour en 2013, remise de 1 175 G\$ en capital aux actionnaires

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a déclaré pour le deuxième trimestre de 2013 des produits de 2,83 G\$, en hausse de 6 % par rapport au dernier exercice, et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) de 1,0 G\$, en hausse de 3 %. Le BAIIA normalisé a progressé de 6,5 % et atteint 1,04 G\$. Le bénéfice par action de base (BPA) a reculé de 0,02 \$ et s'est établi à 0,44 \$, alors que le BPA ajusté⁴ a augmenté de 12,5 % pour se fixer à 0,54 \$.

La hausse de 161 M\$ des produits consolidés découle d'une augmentation de 6 % des produits tirés des services mobiles et des services filaires. Cette forte croissance s'est appuyée sur une progression soutenue des ajouts d'abonnés et un produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) plus élevé pour l'ensemble des services en pleine croissance, notamment les services mobiles, Télé Optik et Internet haute vitesse. La hausse du BAIIA consolidé normalisé s'explique par la croissance du BAIIA normalisé des secteurs des services sans fil et filaires, croissance de 6 % et de 7 % respectivement.

TELUS, qui compte en tout près de 13,2 millions de clients, a vu ce total augmenter de 83 000 clients au cours du deuxième trimestre, ce qui tient compte de l'ajout d'un nombre net de 100 000 clients au service mobile postpayé, de 31 000 abonnés au service de télévision et de 13 000 clients au service Internet haute vitesse. Cette augmentation a été en partie annulée par la perte de clients du service mobile prépayé et des services filaires traditionnels. TELUS compte en tout 7,7 millions d'abonnés au service mobile, en hausse de 3,5 % en glissement annuel, 743 000 abonnés à TELUS TV, en hausse de 25 %, et 1,36 million de connexions Internet haute vitesse, en hausse de 6 %.

Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses d'investissement) ont augmenté de 65 M\$, ou 15 %, et se sont élevés à 487 M\$. Cependant, les flux de trésorerie disponibles de 192 M\$ pour le deuxième trimestre traduisent un recul de 32 %, lequel est attribuable à l'augmentation des cotisations versées au titre des régimes de retraite à prestations définies au cours de l'exercice, ainsi qu'à la hausse des paiements d'impôt en trésorerie, conformément à ce qui était prévu.

Au cours du trimestre, TELUS a remis une somme de 490 M\$ à ses actionnaires, ce qui comprend 209 M\$ sous forme de dividendes et 281 M\$ en achats d'actions. Pour la période de sept mois ayant pris fin en juillet 2013, la société a remis 1,175 G\$ à ses actionnaires, y compris 639 M\$ sous forme de dividendes et 536 M\$ en achats d'actions.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action (non audité)	Trimestre clos le 30 juin		Variation en %
	2013	2012	
Produits opérationnels	2 826	2 665	6,1
Charges opérationnelles avant amortissements ¹⁾	1 828	1 695	7,8
BAIIA ¹⁾²⁾	998	970	2,9
BAIIA normalisé ¹⁾²⁾³⁾	1 037	975	6,5
Bénéfice net ¹⁾	286	299	(4,3)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾⁴⁾	354	312	13,5
Bénéfice par action de base (BPA) ¹⁾	0,44	0,46	(4,4)
BPA ajusté ¹⁾⁴⁾	0,54	0,48	12,5
Dépenses d'investissement	511	548	(6,6)
Flux de trésorerie disponibles ⁵⁾	192	284	(32,4)
Total des connexions clients ⁶⁾	13,16	12,84	2,4

- 1) Les données de 2012 ont été ajustées pour tenir compte de l'application rétrospective de la norme comptable IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011).
- 2) Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication de cette mesure, se reporter à la section 11.1 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2013.
- 3) Le BAIIA normalisé n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Dans le présent communiqué, ce terme est défini comme étant le BAIIA exception faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires et du gain après pertes sur fonds propres relié au partenariat en immobilier résidentiel Jardin TELUS. Pour les deuxièmes trimestres de 2013 et 2012, les coûts de restructuration et autres coûts similaires se sont établis à 39 M\$ et 13 M\$, respectivement, tandis que le gain après pertes sur fonds propres relié au Jardin TELUS était de 0 \$ et de 8 M\$ respectivement .
- 4) Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué comme excluant (après impôt sur le résultat) : 1) le profit déduction faite des pertes liées à la participation dans la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS; 2) les coûts de restructuration et autres coûts similaires; 3) l'indemnité de remboursement anticipé de la dette à long terme; et 4) les ajustements favorables liés à l'impôt sur le résultat. Pour obtenir une analyse plus détaillée des éléments susmentionnés, se reporter à la section 1.3 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2013.
- 5) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Pour obtenir une définition et une explication de cette mesure, se reporter à la section 11.2 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2013.
- 6) La somme des abonnés au service mobile, des lignes d'accès au réseau et du nombre total d'abonnés à Internet et au service TELUS TV (services de télévision sur IP et par satellite). À compter du deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnements aux services machine-machine ont été exclus de toutes les mesures établies en fonction des abonnés. Le nombre d'abonnés cumulé tient compte d'un ajustement au solde d'ouverture en date du 1^{er} avril 2013, effectué afin de soustraire environ 76 000 abonnements aux services machine-machine.

Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, a déclaré : « Telus continue de générer de solides résultats financiers et d'exploitation grâce à ses segments mobiles et filaires, ce qui nous différencie de façon significative de nos concurrents à l'échelle mondiale. Notre engagement indéfectible à investir dans la technologie et les services évolués de transmission des données à large bande associé à notre volonté inébranlable de penser tout d'abord à nos clients assurent la loyauté de ces derniers, attirent de nouveaux clients et génèrent une solide croissance de nos bénéfices. Nos résultats du deuxième trimestre, avec 100 000 nouveaux clients pour le service mobile postpayé, 31 000 nouveaux abonnés au service de télévision, 13 000 nouveaux clients pour notre service Internet haute vitesse et le taux mensuel de perte de seulement 1,03 % pour le service mobile postpayé – le plus faible du secteur - traduisent cet engagement et cette volonté. La croissance de plus de 6 % des produits d'exploitation et du BAIIA normalisé est due aussi bien à nos services mobiles qu'à nos services filaires et illustre clairement la vigueur de plus en plus grande de nos résultats financiers. »

M. Entwistle a aussi noté ce qui suit : « Grâce à la solidité de notre trésorerie et de notre bilan, nous avons versé 1 175 G\$ à nos actionnaires au cours des sept premiers mois de 2013, que ce soit en dividendes ou en rachats d'actions. De plus, nous avons été récemment autorisés à doubler notre programme d'achat d'actions en 2013, ce qui pourrait représenter jusqu'à 1 G\$ ou 31,9 millions d'actions. Nous avons l'intention, sous réserve de l'évaluation par le conseil d'administration, de poursuivre ce programme d'achat d'actions, lesquels pourraient atteindre jusqu'à 500 M\$ en 2014, 2015 et 2016, pour un total potentiel de 2,5 G\$. Ces initiatives, jumelées à notre programme pluriannuel de croissance annuelle de 10 % des dividendes, sont conformes à notre objectif qui consiste à fournir des rendements sur investissement réguliers et supérieurs aux actionnaires de TELUS. Grâce à l'excellence de la stratégie que la société a mise en œuvre depuis l'an 2000, TELUS a réussi à se positionner comme une des rares sociétés au monde pouvant simultanément faire d'importants investissements dans la technologie large bande et dans les services à la clientèle, lesquels sont à la base de nos succès à venir, et verser régulièrement d'importantes sommes à ses actionnaires.

M. Entwistle a poursuivi en ces termes : « De récents rapports de l'OCDE de même que le rapport Wall, commandé par le CRTC, confirment que la qualité des services mobiles auxquels les Canadiens ont accès est la meilleure au monde, ce qui s'explique par les investissements significatifs effectués par TELUS et d'autres fournisseurs canadiens en matière de couverture réseau et de technologie. Selon le rapport de l'OCDE, le Canada se classe premier en matière d'investissement par habitant parmi les 34 pays étudiés. À l'opposé, la Commission européenne a publié dernièrement un rapport selon lequel les trois-quarts des Européens n'ont pas accès au service mobile LTE de quatrième génération, auquel près de 80 % des Canadiens ont déjà accès. En outre, les importants investissements consentis dans la technologie mobile au Canada font que notre pays se classe deuxième en matière de vitesse de transmission mobile des données, vitesse de trois à neuf fois supérieure à celle offerte aux États-Unis et au Royaume-Uni respectivement. Enfin, ces rapports montrent que le prix des services mobiles au Canada se situe dans la moyenne des prix pratiqués dans les pays du G7, et ce, pour toutes les combinaisons de services de transmission de la voix ou de données. »

John Gossling, vice-président à la direction et chef des finances de TELUS, a pour sa part indiqué : « La solidité de la trésorerie et de la position financière de TELUS, de même que son modeste ratio d'endettement, nous aident à augmenter les sommes que nous versons à nos actionnaires tout en nous donnant la souplesse nécessaire pour investir dans nos activités et investir dans de nouvelles enchères de spectre. Nos bons résultats à ce jour mettent TELUS en bonne position pour atteindre ses objectifs 2013 en matière de produits d'exploitation et de rentabilité, objectifs que nous avons confirmés aujourd'hui. »

M. Gossling a ajouté ce qui suit : « L'ensemble de l'équipe de direction de TELUS s'attache toujours à rationaliser nos activités afin de consacrer nos ressources sur les secteurs clés de croissance de notre secteur tout en nous adaptant à la baisse des produits d'exploitation issus des services téléphoniques traditionnels. En ce qui concerne notre restructuration, nous avons triplé les investissements qui y sont consacrés comparativement à il y a un an, lesquels ont atteint 39 M\$ au deuxième trimestre, et nous avons ajouté 25 M\$ à nos prévisions en la matière pour l'ensemble de l'exercice, investissement qui atteindront donc 100 M\$.

TELUS a confirmé ses objectifs pour l'ensemble de l'exercice 2013 et chacun des huit paramètres financiers annoncés à la mi-février. La société revoit à la hausse les hypothèses qu'elle a formulées concernant les coûts de restructuration et autres coûts similaires pour l'ensemble de l'exercice 2013, les faisant passer à 100 M\$, en hausse de 25 M\$, après avoir comptabilisé 50 M\$ sous ce poste pour le premier semestre de l'exercice. Compte tenu de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés de la Colombie-Britannique, la société revoit à la hausse son hypothèse concernant le taux d'imposition prévu par la loi, le situant entre 25,5 % et 26,5 %, soit une hausse de 0,5 point pour la limite tant inférieure que supérieure de la fourchette initiale. La société revoit à la hausse son hypothèse concernant le montant net des coûts de financement, les faisant passer à 440 M\$, soit une augmentation de 40 M\$, compte tenu de ses activités de financement au deuxième trimestre, ce qui comprend l'indemnité de 23 M\$ liée au remboursement anticipé de la dette à long terme pour la période. De plus, la société a revu à la baisse son hypothèse concernant la dotation aux amortissements, la faisant passer d'environ 1,9 G\$ à près de 1,85 G\$, principalement en raison des ajustements effectués dans le cadre du processus continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs de la société.

Le présent communiqué contient des énoncés portant sur le rendement financier et le rendement opérationnel futurs prévus de TELUS ainsi que sur des événements futurs, notamment en ce qui a trait aux futures offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, qui sont prospectifs. Par leur nature, ces énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle pose des hypothèses et formule des prévisions et ils peuvent comporter des risques et des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs ne soient pas exacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est donné sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les objectifs annuels pour 2013, les objectifs sur trois ans du chef de la direction en ce qui concerne la croissance du BPA et des flux de trésorerie disponibles jusqu'en 2013, exception faite des coûts liés à l'acquisition du spectre, les hausses semestrielles des dividendes jusqu'en 2016, ainsi que la capacité de maintenir et de mener à bien des programmes pluriannuels d'achat d'actions jusqu'en 2016), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans les rapports de gestion pour le premier trimestre et le deuxième trimestre, dans le rapport annuel de 2012, ainsi que dans d'autres documents de communication de l'information au public de TELUS et documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR, à sedar.com) et des États-Unis (sur EDGAR, à sec.gov). Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et se réserve le droit de modifier, en tout temps et à son appréciation, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et indications annuelles.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS

Services mobiles de TELUS

- Les produits externes du secteur des services mobiles ont augmenté de 82 M\$, ou 5,9 %, et atteint 1,5 G\$ au deuxième trimestre de 2013, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à la croissance continue des services de transmission de données et du nombre d'abonnés aux services postpayés.
- Les produits tirés de la transmission de données ont augmenté de 89 M\$, ou 17 %, et se sont élevés à 601 M\$, ce qui représente 43 % des produits provenant du réseau mobile pour le trimestre. Les PMAA tirés des services de transmission de données ont augmenté de 3,12 \$, ou 13 %, s'établissant à 26,44 \$. Ces hausses découlent des taux d'adoption et d'utilisation qui demeurent élevés pour les téléphones intelligents et les applications de transmission de données, ainsi que de l'accroissement des volumes d'itinérance.
- Les PMAA combinés ont augmenté de 0,83 \$, ou 1,4 %, et se sont chiffrés à 61,12 \$, la croissance des PMAA tirés des services de transmission des données ayant plus que compensé le déclin de 6,2 % des PMAA générés par les services de transmission de la voix. Il s'agit du onzième trimestre consécutif de croissance en glissement annuel des PMAA combinés.
- Le taux de désabonnement mensuel des clients des services postpayés s'est fixé à 1,03 %, en hausse de trois points de base par rapport au dernier exercice, tandis que le taux de désabonnement combiné s'est situé à 1,40 %, ce qui représente une légère hausse d'un point de base. La stabilité du taux de désabonnement de TELUS témoigne de la réussite de l'approche service « Les clients d'abord » de la société, de l'efficacité des investissements réalisés dans la fidélisation et des taux de désabonnement plus faibles associés aux téléphones intelligents.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés, soit 100 000, ont été partiellement annulés par la perte de 21 000 abonnés aux services prépayés, lesquels génèrent des PMAA moins élevés, ce qui s'est traduit par des ajouts nets de 79 000 abonnés, par rapport à 86 000 il y a un an. Le total des abonnés aux services mobiles a atteint 7,7 millions, en hausse de 3,5 % comparativement au dernier exercice, et la proportion d'abonnés aux services postpayés à valeur élevée a augmenté pour atteindre 86 % du nombre total d'abonnés. Le nombre d'abonnés qui utilisent des téléphones intelligents a augmenté et ceux-ci représentent maintenant 71 % des clients des services postpayés de TELUS, par rapport à 59 % au dernier exercice.
- Le BAIIA déclaré du secteur des services mobiles s'est élevé à 666 M\$, en hausse de 32 M\$, ou 5,1 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la croissance des produits tirés des services de réseau. La marge du BAIIA sur le total des produits tirés des services de réseau a légèrement augmenté et atteint 47,4 %. Le BAIIA, exception faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires, a progressé de 38 M\$, ou 6 %, et s'est établi à 676 M\$, ce qui représente 48,1 % du total des produits tirés des services de réseau.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses d'investissement) du secteur des services mobiles ont augmenté de 55 M\$ et se sont situés à 495 M\$ pour le trimestre, grâce à la progression du BAIIA et à la baisse de 23 M\$ des dépenses d'investissement.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes du secteur des services filaires ont augmenté de 79 M\$, ou 6,3 %, et se sont élevés à 1,3 G\$ au deuxième trimestre de 2013, par rapport à la même période du dernier exercice. Cette croissance est attribuable à la hausse des produits tirés des services de transmission de données, laquelle a été en partie neutralisée par le recul des produits tirés des services de transmission de la voix existants.
- Les produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données ont augmenté de 103 M\$, ou 15 %, principalement en raison de la forte croissance du nombre d'abonnés à TELUS TV, au service Internet haute vitesse et aux services de transmission de données améliorés, croissance combinée aux hausses de tarifs s'appliquant au service de télévision et au service Internet haute vitesse.
- Le nombre total de nouveaux abonnés au service de télévision a été de 31 000, soit 12 000 de moins que pour le trimestre correspondant du dernier exercice, ce qui s'explique en partie par la diminution des ajouts bruts d'abonnés. Le nombre total d'abonnés au service de télévision, soit 743 000, est en progression de 148 000, ou 25 %, par rapport à il y a un an.
- Il y a eu 13 000 ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse, soit 7 000 de moins qu'au même trimestre il y a un an, en raison de la baisse des ajouts bruts d'abonnés, laquelle a été partiellement compensée par une amélioration du taux de désabonnement. Le service haute vitesse de TELUS compte 1,36 million d'abonnés, soit 78 000, ou 6,1 %, de plus qu'au dernier exercice.

- Le nombre total de lignes d'accès au réseau s'est fixé à 3,3 millions, en baisse de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de lignes résidentielles a reculé de 7,2 % en glissement annuel, en raison des pertes soutenues au profit du service mobile et du service Internet, ainsi que de la concurrence. Le nombre de lignes d'affaires a fléchi de 1,9 % par rapport au dernier exercice, ce qui est attribuable à la concurrence permanente sur le plan des tarifs au sein du marché des petites et moyennes entreprises ainsi qu'à l'adoption des services IP par les clients.
- Le BAIIA déclaré du secteur des services filaires s'est situé à 332 M\$, en baisse de 4 M\$, ou 1,4 %, en glissement annuel, ce qui est attribuable à l'augmentation considérable des coûts de restructuration et autres coûts similaires, laquelle se chiffre à 29 M\$. Le BAIIA normalisé a augmenté de 24 M\$, ou 7,3 %, et atteint 361 M\$, ce qui s'explique par l'amélioration des marges des services Télé OPTIK et Internet, laquelle découle de la réduction des frais d'acquisition d'abonnés, ainsi que de la croissance du nombre d'abonnés et des PMAA.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins les dépenses d'investissement) du secteur des services filaires ont progressé de 10 M\$ en glissement annuel par suite de la réduction des dépenses d'investissement. Le BAIIA normalisé moins les dépenses d'investissement de 21 M\$ a augmenté de 38 M\$ pendant le trimestre grâce à la croissance du BAIIA normalisé et à la baisse des dépenses d'investissement.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE

TELUS augmente le montant de son programme d'achat d'actions et le porte à 1 G\$ pour 2013

En mai 2013, la Bourse de Toronto (TSX) a approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société en vue d'acheter jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires en circulation de TELUS (pour un montant maximal de 500 M\$) d'ici le 31 décembre 2013. Le 23 juillet, la Bourse de Toronto a autorisé une modification de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant à accroître le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être achetées aux fins d'annulation par la société et à le faire passer à 31,9 millions (pour un montant maximal de 1,0 G\$) jusqu'au 31 décembre 2013. Toutes les autres modalités de l'offre demeurent inchangées.

Au 31 juillet, TELUS avait acheté aux fins d'annulation 16,5 millions de ses actions ordinaires pour un montant supérieur à 536 M\$ en vertu du programme d'achat d'actions.

Le conseil d'administration de TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de la société et qu'ils constituent une occasion de placement intéressante et une utilisation avisée des fonds de TELUS susceptible d'accroître la valeur des actions restantes.

De plus, TELUS a actuellement l'intention de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours de chacun des trois prochains exercices afin d'autoriser l'achat d'un montant maximal de 500 M\$ pour chaque année civile. Les autres offres publiques de rachat dans le cours normal des activités seront tributaires des bénéfices et des flux de trésorerie disponibles, assujetties à l'évaluation du conseil et à sa détermination, ainsi qu'à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation (y compris la Bourse de Toronto). Rien ne garantit combien d'actions, le cas échéant, seront en fin de compte acquises par TELUS en vertu d'une quelconque offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le conseil d'administration de TELUS accueille un cadre chevronné, Raymond Chan

TELUS est heureuse d'annoncer la nomination à son conseil d'administration de Raymond Chan, président exécutif de Baytex. Cette nomination s'inscrit dans l'engagement de la société concernant le recrutement au sein de son conseil d'administrateurs exceptionnels qui, par la grande variété de l'expérience qu'ils ont acquise d'un bout à l'autre du Canada, renforcent TELUS. Établi en Alberta, M. Chan est un comptable agréé qui, depuis 1982, a occupé divers postes de haute direction dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne. Il est d'abord entré au service de Baytex à titre de premier vice-président et chef des finances en 1998, assumant par la suite les fonctions de président et chef de la direction de 2003 à 2007, puis de chef de la direction de novembre 2007 jusqu'en décembre 2008. Il est devenu président exécutif en janvier 2009, et il occupe ce poste depuis. Il a siégé à de nombreux conseils d'administration au cours des 15 dernières années, notamment ceux du Groupe TMX et de l'Alberta Children's Hospital Foundation. Il est également président du conseil de TORC Oil & Gas.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de trente-quatre cents 0,34 \$ canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1^{er} octobre 2013 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 septembre 2013.

Le dividende de ce deuxième trimestre représente une hausse de 3,5 cents, ou 11,5 %, par rapport au dividende trimestriel de 0,305 \$ par action qui a été versé il y a un an, le 1^{er} octobre 2012.

TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 11,2 milliards de dollars et à 13,2 millions de connexions clients, dont 7,7 millions d'abonnés des services mobiles, 3,3 millions de lignes d'accès au réseau filaire, 1,4 million d'abonnés des services Internet et 743 000 clients du service TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par le président et chef de la direction, Darren Entwistle, TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement.

Fidèles à leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS et les membres de son équipe actuels et retraités ont versé plus de 300 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert 4,8 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. Quatorze comités d'investissement communautaire dirigent les initiatives philanthropiques locales de TELUS. TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site www.telus.com.

Relations avec les médias :

Shawn Hall

604-619-7913

<mailto:shawn.hall@telus.com>

Relations avec les investisseurs :

Robert Mitchell

647-837-1606

ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la conférence téléphonique à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2012 sur notre site Web à telus.com/investisseurs.

La **conférence téléphonique** de TELUS pour le deuxième trimestre de 2013, **prévue le 8 août 2013 à 12 h (midi) (HE)**, comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes en placement. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investisseurs. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 8 août au 7 novembre en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1045101 suivi du carré et le code d'accès 35175. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investisseurs, et on pourra consulter la transcription de la conférence téléphonique sur le site Web après quelques jours ouvrables.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2013

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement opérationnel futurs de TELUS Corporation. Les termes TELUS, la société, « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Par leur nature, les énoncés prospectifs peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et nous nous réservons le droit de modifier, à tout moment et à notre gré, notre pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de nos objectifs et de nos indications pour l'exercice. Les objectifs, les indications et les hypothèses connexes pour l'exercice 2013, de même que les facteurs de risque et les objectifs du chef de la direction, sont décrits dans notre rapport annuel 2012. Se reporter également à la rubrique 9, *Indications pour l'exercice 2013*, du présent rapport de gestion.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité concurrentielle continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications établies, les nouveaux venus offrant des services sans fil évolués, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement émergents; davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques; notre capacité à offrir une expérience client améliorée; les pertes de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et la fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse de TELUS ainsi que les coûts connexes; les pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») des services mobiles telles que la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix, et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les niveaux de ventes de téléphones intelligents et les niveaux de financement connexes; la capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision. Par ailleurs, Verizon Communications envisage de pénétrer le marché des services mobiles au Canada et pourrait participer aux enchères de licences de spectre sans fil devant avoir lieu en janvier 2014, ce qui pourrait se répercuter sur le contexte concurrentiel futur de ce marché au Canada, ainsi que sur la dynamique et les coûts du spectre faisant l'objet d'enchères futures.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, notamment le remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement comme Skype; le remplacement des services mobiles par les services Wi-Fi; les services par contournement IP qui pourraient cannibaliser les services de télévision et de divertissement.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui met à l'épreuve la capacité du réseau mobile, la capacité spectrale et les niveaux de service; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et mobiles (y compris ceux à large bande); le recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'appareils mobiles; le rendement de la technologie LTE (d'après l'anglais *long term evolution*); la dépendance envers l'acquisition de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz aux fins de notre stratégie de lancement de la technologie LTE dans les zones rurales; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et systèmes de soutien; la fiabilité du réseau et la gestion des changements (y compris les risques liés à la migration vers de nouveaux centres de données Internet plus efficaces et la concrétisation des avantages prévus); le moment auquel auront lieu les mises hors service futures des réseaux sans fil fondés sur les technologies iDEN et AMRC afin de redéployer du spectre et de réduire les coûts opérationnels, ainsi que la migration connexe des abonnés et les risques liés à leur fidélisation; la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande; la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV^{MD}, qui relève de tiers fournisseurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la vigueur et le caractère durable de la croissance économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique aux États-Unis, en Europe, en Asie, dans les marchés émergents et ailleurs; les taux d'intérêt futurs; le rendement et la capitalisation des régimes de retraite; ainsi que les taux de change futurs entre le dollar canadien et le dollar américain.
- Les dépenses d'investissement et les dépenses liées aux licences de spectre en 2013 et au cours des exercices ultérieurs, en raison de notre stratégie de déploiement de la technologie LTE et de futures technologies mobiles, des initiatives liées aux services à large bande filaires, des nouvelles initiatives liées aux centres de données Internet et des enchères de licences de spectre tenues par Industrie Canada, y compris celles concernant les bandes de fréquence de 700 MHz qui devraient commencer en janvier 2014 et celles concernant les bandes de fréquence de 2 500 à 2 690 MHz prévues pour plus tard en 2014.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris la capacité d'effectuer des refinancements.
- La capacité de maintenir le programme de croissance des dividendes aux alentours de 10 % par année jusqu'en 2016. Cet objectif pourrait être touché par des facteurs comme les faits nouveaux et les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique raisonnable au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, les dépenses d'investissement et les exigences au titre des enchères de licences de spectre. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de la situation financière et des perspectives de la société.

- La capacité de maintenir et d'exécuter des programmes de rachat d'actions pluriannuels jusqu'en 2016, qui pourrait être touchée par des facteurs tels que les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique raisonnable au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, les dépenses d'investissement et les exigences en matière d'enchères de spectre, tout changement quant à notre intention de racheter des actions, ainsi que l'évaluation de la situation financière et sa détermination par le conseil d'administration de temps à autre.
- Les approbations réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les futures enchères de licences de spectre et les règles visant les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 à 2 690 MHz (y compris le calendrier des enchères, les limites visant les fournisseurs de services mobiles titulaires, les avantages dont bénéficient les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'issue de l'examen des services de gros obligatoires effectué par le CRTC, y compris la prise en compte de l'accès obligatoire des concurrents aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux des abonnés; l'efficacité avec laquelle les nouvelles balises réglementaires concernant l'intégration verticale des concurrents aux fins de la propriété du contenu de radiodiffusion continuent d'être mises en application; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions; l'augmentation du contrôle exercé à l'étranger de certains nouveaux venus dans le secteur des services sans fil évolués; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; les conflits potentiels susceptibles de découler des lois provinciales visant la protection des consommateurs non harmonisées et du nouveau code national obligatoire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») visant les services mobiles qui entrera en vigueur le 2 décembre 2013; les incertitudes quant à l'issue de la contestation judiciaire concernant la rétroactivité de ce code en ce qui a trait aux contrats conclus entre juin 2012 et le 2 décembre 2013.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris la fidélisation du personnel et l'embauche.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts similaires, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions sur le service à la clientèle; ces initiatives comprennent notre programme de bonification du bénéfice visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») de 250 millions de dollars d'ici 2015; l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités internes de délocalisation et de réorganisation; les activités d'approvisionnement; et le regroupement de biens immobiliers.
- Les risques liés aux processus, y compris la dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services; la mise en œuvre d'ententes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; les risques liés aux activités d'aménagement de la coentreprise immobilière.
- Les questions fiscales, y compris la tendance générale des administrations responsables de la perception des impôts à adopter des procédures d'audit plus rigoureuses; les possibles hausses futures des taux d'imposition des sociétés; les modifications apportées par le gouvernement fédéral du Canada à sa politique, en vertu desquelles il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées, ce qui entraînera probablement une hausse des paiements d'impôt sur le résultat à compter de 2014; la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris les menaces liées aux interventions humaines, telles que les attaques électroniques et les erreurs humaines; les pannes d'équipement; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles; l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- Les acquisitions ou les dessaisissements futurs, y compris la concrétisation des avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et auprès de la SEC aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2012 de TELUS, ainsi qu'à la mise à jour présentée à la rubrique 10 du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le 8 août 2013

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement financier consolidés de TELUS Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2013, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés de TELUS datés du 30 juin 2013. Cette analyse contient des données prospectives qui renvoient à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* présentée au début du rapport de gestion et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ainsi que les PCGR du Canada visant les entreprises ayant une obligation d'information du public. Les expressions IFRS de l'IASB et IFRS utilisées dans le présent document font référence à ces normes. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Rapport de gestion

Rubrique	Description
1. Introduction	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2013.
2. Activités principales et stratégie	Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Aperçu de nos priorités pour 2013.
4. Capacités	Mise à jour des facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Analyse des résultats opérationnels	Analyse du rendement opérationnel consolidé et sectoriel.
6. Évolution de la situation financière	Analyse des variations des états consolidés de la situation financière pour le semestre clos le 30 juin 2013.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie opérationnels, des placements et des activités de financement, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations à fournir.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables	Estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et incidence de l'application des normes comptables modifiées.
9. Indications pour l'exercice 2013	Indications confirmées pour l'exercice complet 2013.
10. Risques et gestion des risques	Risques et incertitudes auxquels nous sommes exposés.
11. Définitions et rapprochements	Définitions des indicateurs opérationnels et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR que nous utilisons.

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Nous décidons si une information est significative ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de TELUS pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été revus par le comité d'audit de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles nous avons recours pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables (se reporter à la *rubrique 11*).

1.2 Économie canadienne

Nous estimons que la croissance de l'économie au Canada s'élèvera à 1,7 % en 2013 et à 2,5 % en 2014 et en 2015, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. Dans son Rapport sur la politique monétaire de juillet, la Banque du Canada prévoit que la croissance de l'économie canadienne s'élèvera à 1,8 % en 2013, et à 2,7 % en 2014 et en 2015. Par ailleurs, selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de juin 2013, le taux de chômage au pays s'est élevé à 7,1 % (7,1 % en décembre 2012 et 7,2 % en juin 2012).

1.3 Faits saillants – données consolidées

Mise en application d'IAS 19, Avantages du personnel (modifiée en 2011)

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013, nous avons adopté la norme modifiée avec prise d'effet à l'exercice 2013 et l'avons appliquée, comme il est exigé, de manière rétrospective aux périodes antérieures. Les postes des états financiers antérieurs qui ont été ajustés comprennent les postes suivants : Charge au titre des avantages du personnel, Coûts de financement, Impôt sur le résultat, Bénéfice net et Bénéfice net par action de participation (bénéfice par action). Se reporter à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*.

Fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué

Le 14 mars 2013, nous avons annoncé un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une (le « fractionnement d'actions à raison de deux pour une »). Le 16 avril 2013, les actionnaires de TELUS ont reçu une action supplémentaire pour chaque action qu'ils détenaient à la date de clôture des registres le 15 avril 2013. Toutes les informations concernant les actions en circulation et les résultats par action présentées dans le présent rapport de gestion pour les périodes antérieures au 16 avril 2013 reflètent le traitement rétrospectif du fractionnement d'actions.

Programme de rachat d'actions

Le 21 mai 2013, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant l'acquisition d'un nombre maximal de 15 millions de nos actions ordinaires en circulation (pour un montant maximal de 500 millions de dollars) jusqu'au 31 décembre 2013. Le 23 juillet 2013, la TSX a autorisé une modification à notre offre publique de rachat, qui a pour objet d'accroître le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées à des fins d'annulation à 31,9 millions, pour un montant maximal de 1,0 milliard de dollars, jusqu'au 31 décembre 2013. Toutes les autres modalités de l'offre publique de rachat demeurent inchangées. Nous sommes d'avis que ces rachats d'actions sont au mieux des intérêts de TELUS et qu'ils constituent une occasion de placement attrayante et une utilisation souhaitable de nos fonds, qui devraient accroître la valeur des actions résiduelles. Les porteurs de titres peuvent obtenir gratuitement des exemplaires des avis déposés auprès de la TSX en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs de TELUS. Au 31 juillet 2013, nous avons racheté environ 16,5 millions d'actions, pour un coût total de 536 millions de dollars, en vertu de ce programme. Se reporter à *Programme de rachat d'actions*, à la *rubrique 4.3*.

Faits saillants

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits opérationnels	2 826	2 665	6,1 %	5 582	5 296	5,4 %
Bénéfice opérationnel ¹	552	514	7,3 %	1 135	1 025	10,6 %
Bénéfice avant impôt ¹	420	418	0,5 %	907	843	7,6 %
Bénéfice net ¹	286	299	(4,3) %	648	618	4,9 %
Bénéfice net par action de participation ^{1, 2, 3}						
Bénéfice par action (BPA) de base (en dollars)	0,44	0,46	(4,4) %	0,99	0,95	4,6 %
BPA dilué (en dollars)	0,44	0,46	(4,3) %	0,99	0,94	4,7 %
Dividendes en espèces déclarés par action de participation ^{2, 4} (en dollars)	0,34	—	n.s.	0,660	0,595	10,9 %
Nombre moyen pondéré d'actions de participation ² en circulation, de base (en millions)	652	651	0,2 %	653	651	0,3 %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités opérationnelles	707	788	(10,3) %	1 436	1 551	(7,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	514	540	(4,8) %	1 050	1 054	(0,4) %
Dépenses d'investissement ⁵	511	548	(6,6) %	978	989	(1,1) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	57	(244)	n.s.	(221)	(471)	53,1 %
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés ⁶ (en milliers)				13 156	12 844	2,4 %
BAIIA ^{1, 7}	998	970	2,9 %	2 032	1 951	4,1 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA ⁷	39	13	n.s.	50	26	97,4 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ⁷	1 037	983	5,7 %	2 082	1 977	5,4 %
Marge du BAIIA ⁸ (en %)	35,3	36,4	(1,1) pt	36,4	36,8	(0,4) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	36,7	36,8	(0,1) pt	37,3	37,3	— pt
Flux de trésorerie disponibles ⁷	192	284	(32,4) %	550	642	(14,3) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ^{1, 7} (fois)				1,7	1,8	(0,1)

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – sans objet; n.s. – non significatif; n. p. – non présenté; pts – points de pourcentage

- Les chiffres pour 2012 ont été ajustés pour tenir compte de l'application rétrospective d'IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011).
- Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une avec prise d'effet le 16 avril 2013.
- Actions de participation : actions ordinaires depuis le 4 février 2013; actions ordinaires et actions sans droit de vote avant le 4 février 2013.
- En 2012, le dividende de 30,5 cents par action pour le deuxième trimestre a été déclaré en février et versé le 3 juillet.
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK^{MC} et abonnés au service TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services mobile à mobile sont exclus de ce résultat. Le nombre de connexions d'abonnés cumulatif tient compte d'un ajustement effectué le 1^{er} avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services mobile à mobile.
- Mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) », à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».
- BAIIA en pourcentage des produits opérationnels.

Faits saillants opérationnels

- Les **produits opérationnels** consolidés ont augmenté de 161 millions de dollars et de 286 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Les produits tirés du réseau mobile se sont accrus d'un exercice à l'autre de 64 millions de dollars et de 147 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et pour le semestre, en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de l'utilisation des services de transmission de données; les produits tirés de l'équipement mobile et les autres produits ont pour leur part augmenté d'un exercice à l'autre de 18 millions de dollars et de 24 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et pour le semestre. Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 103 millions de dollars et de 167 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et pour le semestre, résultats qui tiennent à la croissance des services de télévision, des services Internet et des services d'impartition des processus d'affaires, ainsi que du service TELUS Santé. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants.

Les PMAA combinés mensuels tirés des services mobiles se sont établis à 61,12 \$ au deuxième trimestre de 2013, en hausse de 0,83 \$, ou 1,4 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Pour le premier semestre de 2013, ils se sont établis à 60,63 \$, en hausse de 1,04 \$, ou 1,7 %, par rapport à la période correspondante de 2012.

- Le **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 83 000 au deuxième trimestre de 2013 et de 120 000 au premier semestre de 2013. L'augmentation pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013 tient à la croissance de 312 000 du nombre de connexions d'abonnés, qui se compose d'une croissance de 3,5 % du nombre d'abonnés aux services mobiles, d'une croissance de 25 % du nombre d'abonnés au service de télévision et d'une croissance de 6,1 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 4,7 % du total des lignes d'accès au réseau et par la diminution du faible nombre résiduel d'abonnés au service Internet commuté.

Nous avons enregistré une hausse de 100 000 du nombre net d'abonnés aux services mobiles postpayés au deuxième trimestre de 2013, et de 159 000 au premier semestre de 2013, par rapport à 112 000 et à 175 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2012. Le taux de désabonnement des services postpayés s'est élevé à 1,03 % par mois au deuxième trimestre de 2013 et à 1,07 % au premier semestre de 2013, par rapport à 1,00 % et à 1,07 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2012.

- Le **BAlIA** s'est accru d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 81 millions de dollars au premier semestre de 2013, malgré la hausse des coûts de restructuration et autres coûts similaires. Le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a augmenté d'un exercice à l'autre de 54 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 105 millions de dollars au premier semestre de 2013. Se reporter à « *Investir dans nos ressources internes* », à la *rubrique 2*, pour une analyse plus détaillée des coûts de restructuration et autres coûts similaires. La hausse du BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires reflète la croissance des produits tirés du réseau mobile et les produits tirés des services de réseau réacheminés vers le BAlIA, ainsi que l'amélioration des marges liées aux services Internet haute vitesse et à OPTIK TV, déduction faite de l'incidence d'environ 6 millions de dollars sur les coûts et les produits qui découle des importantes inondations survenues en Alberta en juin 2013. Les coûts relatifs aux inondations se rapportent en grande partie au secteur des services filaires. Nous nous attendons à ce que ces inondations en Alberta aient une incidence additionnelle sur les coûts et sur les produits au troisième trimestre.

Le BAlIA en 2012 tenait aussi compte d'un profit avant impôt, déduction faite de pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, de 8 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 7 millions de dollars pour le semestre. Nous ne prévoyons pas conserver une participation dans cette coentreprise résidentielle une fois que les travaux de construction seront terminés.

- Le **bénéfice opérationnel** a augmenté de 38 millions de dollars et de 110 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, en raison de la hausse du BAlIA et de la diminution de la dotation à l'amortissement.
- Le **bénéfice avant impôt** a progressé de 2 millions de dollars et de 64 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. La hausse du bénéfice opérationnel a été neutralisée en partie par l'accroissement des coûts de financement, qui tiennent compte d'une charge de 23 millions de dollars avant impôt au titre du remboursement par anticipation de billets de série CF au deuxième trimestre de 2013.

- **L'impôt sur le résultat** a augmenté de 15 millions de dollars et de 34 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. L'impôt sur le résultat au deuxième trimestre de 2013 tient compte d'un ajustement de 22 millions de dollars aux fins de la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition quasi adoptée des sociétés en Colombie-Britannique, qui est passé de 10 % à 11 % et dont l'application est rétroactive au 1^{er} avril 2013, ainsi que d'un ajustement de 3 millions de dollars découlant de l'augmentation de l'impôt sur le résultat pour le cumul à ce jour. Au deuxième trimestre de 2012, nous avons comptabilisé un ajustement de 13 millions de dollars relatif à une réévaluation tenant à l'élimination des réductions du taux d'imposition des sociétés en Ontario adoptées antérieurement.
- Le **bénéfice net** a diminué d'un exercice à l'autre de 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et augmenté d'un exercice à l'autre de 30 millions de dollars au premier semestre de 2013. En excluant le profit net lié à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS comptabilisé en 2012, les coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et les ajustements liés à l'impôt, le bénéfice net s'est accru d'un exercice à l'autre de 42 millions de dollars et de 87 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013.

Analyse du bénéfice net

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net	286	299	648	618
Profit, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS après impôt	—	(7)	—	(6)
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt	29	9	37	19
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt	17	—	17	—
Ajustements liés à l'impôt (se reporter à la rubrique 5.2)	22	11	17	1
Bénéfice net compte non tenu des éléments ci-dessus	354	312	719	632

- Le **BPA de base** a diminué d'un exercice à l'autre de 2 cents au deuxième trimestre de 2013 et a augmenté d'un exercice à l'autre de 4 cents au premier semestre de 2013. En excluant le profit net lié à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS comptabilisé en 2012, les coûts de restructuration et autres coûts similaires, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et les ajustements liés à l'impôt, le BPA de base s'est accru d'un exercice à l'autre d'environ 6 cents et 13 cents, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013.

Analyse du BPA de base

(en dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
BPA de base	0,44	0,46	0,99	0,95
Profit, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS après impôt, par action	—	(0,01)	—	(0,01)
Coûts de restructuration et autres coûts similaires après impôt, par action	0,04	0,01	0,06	0,03
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt, par action	0,03	—	0,03	—
Ajustements liés à l'impôt, par action (se reporter à la rubrique 5.2)	0,03	0,02	0,02	—
BPA de base compte non tenu des éléments ci-dessus	0,54	0,48	1,10	0,97

- **Dividendes en espèces déclarés par action de participation** : Le 7 août 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 34 cents par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1^{er} octobre 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2013. Le dividende pour le troisième trimestre a augmenté de 3,5 cents par action, ou 11,5 %, par rapport au dividende de 30,5 cents versé à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme de croissance des dividendes pluriannuel (se reporter à la rubrique 4.3).

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Au 30 juin 2013, nous disposons de facilités de crédit inutilisées de plus de 2 milliards de dollars, ainsi que d'un montant de 100 millions de dollars en vertu de notre programme de titrisation de créances clients, ce qui est conforme à notre objectif, qui vise à maintenir généralement un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars.
- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires)** pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013 était de 1,7 fois, compte tenu des ajustements rétrospectifs apportés au BAIIA pour tenir compte d'IAS 19 (modifiée en 2011). Le ratio demeure dans notre fourchette à long terme visée, qui est de 1,5 à 2,0 fois. Le ratio actuel demeure inchangé par rapport à 1,7 fois (ajusté) au 31 décembre 2012, et il est en baisse comparativement à 1,8 fois (ajusté) au 30 juin 2012 en raison de la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires.
- Les **entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles** ont diminué de 81 millions de dollars et de 115 millions de dollars, respectivement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Les diminutions s'expliquent principalement par l'accélération, au cours de l'exercice, des cotisations aux régimes à prestations définies du personnel effectuées au deuxième trimestre de 2013 (hausse des cotisations, d'un exercice à l'autre, de 113 millions de dollars pour le deuxième trimestre et de 34 millions de dollars pour le premier semestre, déduction faite de la charge au titre des régimes à prestations définies du personnel), par la hausse des paiements d'impôt sur le résultat (hausse, d'un exercice à l'autre, de 51 millions de dollars pour le trimestre et de 151 millions de dollars pour le semestre), ainsi que par la prime de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la hausse du BAIIA et du fonds de roulement et par d'autres variations nettes.
- Les **sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement** ont diminué de 26 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Les **dépenses d'investissement** ont diminué d'un exercice à l'autre de 37 millions de dollars pour le trimestre et de 11 millions de dollars pour le semestre, en raison principalement de la mise en place accélérée de notre réseau LTE mobile en 2012.
- Les **entrées de trésorerie liées aux activités de financement** se sont élevées à 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, et les **sorties de trésorerie liées aux activités de financement** se sont établies à 221 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les résultats des deux périodes tiennent compte de nos activités de financement de la dette au deuxième trimestre (pour lesquelles une analyse plus détaillée est présentée ci-dessous), déduction faite des paiements de dividendes et des rachats d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour les périodes correspondantes de 2012, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement, qui ont trait dans les deux cas aux paiements de dividendes et à la réduction de la dette, se sont élevées à 244 millions de dollars au deuxième trimestre et à 471 millions de dollars au premier semestre.

Le 1^{er} avril 2013, nous avons émis pour 1,7 milliard de dollars de billets de premier rang non garantis de TELUS Corporation, en deux séries. Le produit net a servi à financer le remboursement par anticipation de 700 millions de dollars de billets en mai 2013, soit un an avant leur échéance, à financer les billets d'un montant de 300 millions de dollars arrivant à échéance en juin 2013 et à rembourser l'encours du papier commercial. Nous prévoyons utiliser le produit résiduel pour répondre aux besoins généraux en matière de fonds de roulement. Ces activités de financement ont réduit le risque de financement en accroissant considérablement la durée moyenne à l'échéance de notre dette, la portant de 5,2 ans au 31 mars 2013 à 8,8 ans au 30 juin 2013.

- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont établis à 192 millions de dollars et à 550 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, soit une baisse d'un exercice à l'autre de 92 millions de dollars pour le trimestre et le semestre. L'accélération, au cours de l'exercice, des cotisations aux régimes à prestations définies du personnel effectuées au deuxième trimestre de 2013, la hausse des paiements d'impôt sur le résultat et la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme ont largement neutralisé l'augmentation du BAIIA et la diminution des dépenses d'investissement.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

En 2013, nous continuons d'investir dans la capacité du réseau mobile et dans la croissance des réseaux, et nous avons réduit les investissements liés au déploiement du réseau 4G LTE en milieu urbain, par suite du lancement des services sur notre réseau LTE, qui couvrait plus des deux tiers de la population canadienne à la fin de 2012. Nous comptons participer aux enchères de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz qu'Industrie Canada a reportées et qui devraient commencer en janvier 2014. Nous poursuivons l'élargissement de notre infrastructure à large bande et les mises à niveau, et nous avons notamment accru les connexions directes au câble à fibres optiques pour les entreprises, les domiciles et les immeubles d'habitation ainsi que les connexions aux services à large bande dans les zones rurales. Ces investissements nous ont permis d'accroître les vitesses liées aux services Internet et la capacité en vue de soutenir la croissance des services de télévision, Internet et de transmission de données, ainsi que d'étendre la portée de nos solutions en santé. De plus, nous prévoyons ouvrir, cet été, notre plus récent centre de données Internet à services infonuagiques, évolué sur le plan de la technologie et de l'environnement, à Kamloops, en Colombie-Britannique.

Faits saillants du deuxième trimestre :

- Notre réseau LTE couvrait environ 74 % de la population canadienne au 30 juin 2013, et cette couverture a été portée à plus de 77 % au début d'août;
- Nos réseaux à large bande haute vitesse couvraient environ 2,5 millions de foyers en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec au 30 juin 2013 (environ 2,4 millions de foyers à la fin de 2012).

En ce qui a trait au contexte technologique et concurrentiel au Canada, l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE ») a publié son rapport biennal sur les infrastructures et services de communications en juillet 2013. Le rapport de l'OCDE a classé le Canada au premier rang en matière d'investissements par habitant parmi les 34 pays couverts par l'étude. Fait tout aussi important, tant le rapport de l'OCDE que le rapport Wall commandé par le CRTC et publié en juillet indiquent que les tarifs des services mobiles au Canada se situent dans la médiane par rapport aux tarifs des autres pays du G7, pour toutes les combinaisons de services de voix et de données.

Par ailleurs, l'OCDE a classé les réseaux mobiles du Canada au deuxième rang en ce qui concerne les vitesses de transmission des données mobiles, soit deux fois les vitesses moyennes fournies en Allemagne et en Italie, trois fois les vitesses moyennes fournies aux États-Unis et en France, et neuf fois les vitesses fournies au Royaume-Uni. Également, la Commission européenne a récemment publié un rapport selon lequel les trois quarts des Européens n'ont pas accès au service mobile 4G LTE, service dont peut déjà se prévaloir près de 80 % de la population canadienne, malgré la vaste topographie du Canada. Ces rapports confirment le caractère concurrentiel, à l'échelle internationale, des tarifs des services mobiles au Canada, de même que le fait que les Canadiens ont accès aux réseaux mobiles les plus évolués au monde, qui permettent des vitesses et une couverture supérieures. Ces faits témoignent des investissements importants effectués par TELUS et par d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

Dans la foulée de notre approche client transparente de longue date au chapitre de l'établissement des tarifs liés aux services mobiles et de notre programme « Les clients d'abord », nous avons annoncé, à la mi-juillet, une nouvelle approche en matière de tarifs, soit les forfaits Partagez Plus de TELUS de deux ans, qui entreront en vigueur le 30 juillet 2013. Selon les recherches effectuées et les commentaires fournis par les abonnés, les consommateurs désirent des forfaits permettant des appels et textos illimités à la grandeur du Canada, ainsi que le partage de données entre les membres de la famille et les appareils. Nous avons donc ajouté des fonctions appels et textos illimités aux nouveaux forfaits, et les forfaits données permettent le partage entre les appareils au sein d'un même foyer. Les abonnés peuvent simplement choisir un forfait appels et textos illimités pour l'appareil (les appareils) de leur choix, et ensuite ajouter un forfait données pouvant être partagé entre tous les appareils couverts par le même compte.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de TELUS sur ses activités de base

Le 4 juillet 2013, nous avons annoncé un partenariat à parts égales avec deux parties conclu dans des conditions de concurrence normale, qui a pour objet le projet TELUS Sky, un projet de réaménagement immobilier qui donnera lieu à la construction d'un immeuble comportant des locaux pour bureaux, des locaux pour commerces de détail et des logements situé au centre-ville de Calgary. L'immeuble sera construit en vertu des normes LEED Platine. Le processus de zonage et d'approbation du permis d'aménagement est en cours, et les travaux de construction devraient débuter à l'automne 2014 et se terminer d'ici la fin de 2017. Notre apport à ce projet devrait se composer principalement de nos biens immobiliers actuels, ainsi que de la dette liée au projet. Nous prévoyons louer des locaux dans la nouvelle tour à bureaux détenue en propriété conjointe et quitter les locaux que nous occupons à la Place TELUS située à Calgary lorsque le nouveau projet d'aménagement sera terminé. Ce projet nous donnera une autre occasion de monétiser une portion de nos biens immobiliers.

De plus, au deuxième trimestre de 2013, nous avons acquis plusieurs autres détaillants de services mobiles de TELUS dans le but de fournir une expérience client ciblée et cohérente.

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

Les produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données se sont établis à 2,3 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une hausse de 185 millions de dollars, ou 8,7 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Les produits tirés des services filaires de transmission de la voix et les autres produits se sont établis à 0,5 milliard de dollars, en baisse de 24 millions de dollars, ou 4,4 %, d'un exercice à l'autre. Les produits tirés des services mobiles et des services de transmission de la voix combinés représentent 81 % des produits consolidés de TELUS, par rapport à 79 % à l'exercice précédent.

Investir dans nos ressources internes pour favoriser une culture axée sur le rendement élevé et l'efficacité opérationnelle

Nous avons engagé des coûts de restructuration relativement auxquels notre objectif est d'accroître notre efficacité et notre efficacité opérationnelles et de composer avec la baisse de rentabilité liée à certaines de nos activités. Les coûts de restructuration liés au regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, les services de distribution et les services de réseau ont été comptabilisés au poste Achat de biens et services. Les coûts de restructuration liés à l'effectif découlant des processus de réorganisation et de rationalisation visant notamment les fonctions de service à la clientèle, de marketing et de soutien ont été comptabilisés au poste Charge au titre des avantages du personnel. Les autres coûts similaires découlant des coûts externes supplémentaires liés à l'acquisition d'entreprises ont été comptabilisés au poste Achat de biens et services.

Coûts de restructuration et autres coûts similaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Achat de biens et services	7	6	8	6
Charge au titre des avantages du personnel	32	7	42	20
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	39	13	50	26

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

Notre priorité depuis 2010, priorité que nous prévoyons maintenir dans un avenir prévisible, vise avant tout à mettre en œuvre notre programme « Les clients d'abord » alors que nous nous efforçons d'offrir constamment une expérience client exceptionnelle et de conquérir le cœur et l'esprit des Canadiens dans le but de devenir la société la plus recommandée dans les marchés où nous offrons des services. En 2012, nous avons élaboré quatre engagements en matière d'expérience client qui étayent nos objectifs internes et nos priorités visant à mieux servir nos clients :

- Nous prenons en main chaque expérience client;
- Nous travaillons en équipe pour respecter nos promesses;
- Nous tirons des leçons des commentaires fournis par nos clients et prenons des mesures pour nous améliorer, chaque jour;
- Nous sommes aimables, serviables et pleins de sollicitude.

3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Nous confirmons nos priorités ou en établissons de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les impératifs stratégiques à long terme de TELUS et de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Nos priorités constituent les catalyseurs clés de rendement qui nous aident à concrétiser les mesures du rendement, qui sont quantifiées dans nos objectifs financiers publics présentés dans notre rapport annuel 2012. Se reporter à la *rubrique 9* du présent rapport de gestion pour une mise à jour de notre objectif concernant le BPA de base, qui a été ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une.

Priorités de la société pour 2013

Fournir aux clients des produits alignés sur la promesse de marque « le futur est simple » de TELUS, grâce au programme « Les clients d'abord », et gagner notre place de chef de file de l'industrie pour ce qui est de la probabilité que nos clients nous recommandent

Améliorer davantage notre efficacité et notre efficacité opérationnelles et accroître par le fait même notre capacité à investir dans notre croissance future

Continuer de faire en sorte que notre culture favorise un avantage concurrentiel soutenu

Accroître notre avantage concurrentiel en faisant preuve d'un leadership technologique au moyen de la mise en œuvre d'un ensemble unifié de réseaux à large bande, de centres de données Internet, de technologies de l'information et d'applications clients

Favoriser la position de chef de file de TELUS dans ses marchés choisis des entreprises et du secteur public, en prêtant une grande attention à une exécution de première qualité et aux facteurs économiques

Accroître la position de chef de file de TELUS en ce qui concerne les renseignements liés à la santé, en tirant parti des technologies afin d'obtenir de meilleurs résultats dans les soins de santé au Canada

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Une description de nos principaux marchés et concurrents, de même qu'un aperçu de la concurrence, sont présentés à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2012.

Se reporter à la *rubrique 10.1* pour une mise à jour des risques liés à la concurrence, et à la *rubrique 10.2* pour une mise à jour des questions de réglementation.

4.2 Ressources opérationnelles

Nos ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2012.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nos politiques financières liées à la structure du capital sont décrites à la *rubrique 4.3* de notre rapport de gestion annuel 2012 et sont présentées à la note 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Programme de rachat d'actions

Nous pouvons racheter des actions de TELUS à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital. En mai 2013, notre conseil d'administration a autorisé, et la TSX a approuvé, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un nombre maximal de 15 millions de nos actions ordinaires en circulation (pour un montant maximal de 500 millions de dollars) jusqu'au 31 décembre 2013, par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE »), d'autres types de plateformes de négociation ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables (y compris des achats en bloc faisant l'objet de négociations privées). En vertu des règles de la TSX, le nombre maximal d'actions ordinaires qui peuvent être rachetées au cours d'un même jour de Bourse à la TSX est de 513 632, et ce nombre d'actions à assujetti à certaines restrictions liées aux achats en bloc.

Nous avons également mis en place un programme d'achat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permettra de racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis. Nous comptabilisons un passif et une charge au titre du capital social et des bénéfices non distribués relativement aux rachats qui pourraient avoir lieu durant ces périodes d'interdiction.

Le 23 juillet 2013, la TSX a autorisé une modification à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, laquelle a pour objet d'accroître à 31,9 millions le nombre maximal d'actions ordinaires que nous pouvons racheter jusqu'au 31 décembre 2013, pour un montant maximal de 1,0 milliard de dollars. Toutes les autres modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeurent inchangées. Au 31 juillet 2013, nous avons racheté environ 16,5 millions d'actions en vertu du programme, pour un coût total de 536 millions de dollars.

À l'heure actuelle, nous prévoyons renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités en 2014, en 2015 et en 2016, de manière à permettre le rachat d'actions pour un montant maximal de 500 millions de dollars au cours de chacune de ces années civiles. Rien ne garantit que nous rachèterons le nombre total d'actions ordinaires autorisé en vertu de cette offre, ou que nous serons en mesure d'effectuer des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités subséquentes au cours des trois prochaines années. Les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités seront tributaires de facteurs tels que les décisions en matière de réglementation ou émanant de gouvernements, l'environnement concurrentiel, la performance économique raisonnable au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, les dépenses d'investissement et les exigences en matière d'enchères de licences de spectre, et tout changement quant à notre intention de racheter des actions, et elles seront assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par notre conseil d'administration de temps à autre.

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital pour 2013

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires de TELUS

Le 9 mai 2013, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles, la hausse annuelle étant aux alentours de 10 %, jusqu'à la fin de 2016. Nonobstant ce fait, les décisions concernant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation et à la détermination par le conseil d'administration, chaque trimestre, de notre situation financière et de nos perspectives. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective. Rien ne garantit que nous maintiendrons un programme de croissance des dividendes jusqu'en 2016.

Le 7 août 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende pour le troisième trimestre de 34 cents par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société, payable le 1^{er} octobre 2013 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 septembre 2013. Ce dividende pour le troisième trimestre reflète une hausse de 3,5 cents, ou 11,5 %, par rapport au dividende de 30,5 cents versé à l'exercice précédent, ce qui est conforme à l'augmentation annuelle prévue se situant aux alentours de 10 %.

Racheter des actions ordinaires de TELUS à des fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

En juillet, nous avons accru de 15 millions à 31,9 millions le nombre maximal d'actions ordinaires autorisé en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, et nous avons porté le montant maximal des rachats de 500 millions de dollars à 1 milliard de dollars. Nous avons racheté 8,4 millions d'actions pour un montant de 281 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, et 8,1 millions d'actions pour un montant de 255 millions de dollars en juillet 2013 (se reporter à la *rubrique 7.3*).

Utiliser le produit des créances clients titrisées (présenté comme des emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

Au premier semestre de 2013, les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont excédé de 386 millions de dollars les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement.

Nous avons réduit l'encours du papier commercial de 245 millions de dollars, le ramenant à néant au premier semestre de 2013.

Le produit des créances clients titrisées s'est élevé à 400 millions de dollars au 30 juin 2013, soit un montant inchangé.

Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier

Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Nous disposons de facilités de crédit inutilisées de plus de 2,0 milliards de dollars au 30 juin 2013, ainsi que d'un montant additionnel de 100 millions de dollars en vertu du programme de titrisation de créances clients. Se reporter à la *rubrique 7.5*.

Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 1,5 à 2,0 fois – Le ratio était de 1,7 fois au 30 juin 2013. Se reporter à la *rubrique 7.4*.

Ligne directrice à l'égard du ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective – Se reporter à la *rubrique 7.4*.

Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des notations équivalentes

Au 8 août 2013, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée.

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats opérationnels

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires résumés est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels et tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011
Produits opérationnels	2 826	2 756	2 851	2 774	2 665	2 631	2 690	2 622
Charges opérationnelles								
Achat de biens et services	1 222	1 154	1 330	1 222	1 152	1 116	1 316	1 178
Charge au titre des avantages du personnel ¹	606	568	603	562	543	534	528	504
Dotations aux amortissements	446	451	478	461	456	470	481	443
Total des charges opérationnelles	2 274	2 173	2 411	2 245	2 151	2 120	2 325	2 125
Bénéfice opérationnel¹	552	583	440	529	514	511	365	497
Coûts de financement ¹	132	96	96	96	96	86	89	93
Bénéfice avant impôt¹	420	487	344	433	418	425	276	404
Impôt sur le résultat ¹	134	125	81	110	119	106	61	100
Bénéfice net¹	286	362	263	323	299	319	215	304
Bénéfice net attribuable aux actions de participation¹	286	362	263	323	299	319	224	303
Bénéfice net par action de participation^{1,2}								
– De base	0,44	0,56	0,40	0,49	0,46	0,49	0,34	0,47
– Dilué	0,44	0,55	0,40	0,49	0,46	0,49	0,34	0,47
Dividendes en espèces déclarés par action de participation^{2,3}	0,34	0,32	0,32	0,305	—	0,595	0,29	0,275
Information supplémentaire								
BAIIA ^{1,4}	998	1 034	918	990	970	981	846	940
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA ⁵	39	11	19	3	13	13	16	3

1. Les chiffres pour 2012 et 2011 ont été ajustés pour tenir compte de l'application rétrospective d'IAS 19, *Avantages du personnel* (modifiée en 2011).
2. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une avec prise d'effet le 16 avril 2013.
3. Les dividendes par action déclarés au premier trimestre de 2012 comprennent le dividende pour le premier trimestre de 0,29 \$ versé le 2 avril 2012 et le dividende pour le deuxième trimestre de 0,305 \$ versé le 3 juillet 2012.
4. Le BAIIA est une mesure non conforme aux PCGR, qui correspond au bénéfice opérationnel avant la dotation aux amortissements. Se reporter à la description fournie à la *rubrique 11.1*, « BAIIA ».
5. Se reporter à la définition de Coûts de restructuration et autres coûts similaires, à la *rubrique 11.4*.

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés continue de refléter la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés du réseau mobile, en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés et des PMAA; l'augmentation des produits tirés de l'équipement mobile, qui ont de façon générale augmenté d'un exercice à l'autre en raison de la plus grande proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée privilégiés lors des remplacements d'appareils et pour les nouveaux abonnements; la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles de transmission de données, laquelle découle du service de télévision, du service Internet et des services d'impartition des processus d'affaires et excède largement la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des autres produits.

Les produits à la hausse tirés du réseau mobile reflètent la croissance des produits tirés des services de transmission de données (croissance d'un exercice à l'autre de 17 % au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013), laquelle a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix (diminution d'un exercice à l'autre de 2,9 % et de 1,6 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013). La croissance des produits tirés des services de transmission de données découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données et de la plus importante consommation de données en raison de l'utilisation continue de téléphones intelligents, ainsi que de la hausse des produits tirés des services d'itinérance. Par conséquent, les PMAA combinés se sont accrus d'un exercice à l'autre au cours de 11 trimestres consécutifs. Un certain ralentissement de la tendance au chapitre de la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données est imputable aux pressions concurrentielles qui entraînent l'ajout de plus importants lots de données aux forfaits et un nombre plus élevé de forfaits de messagerie textuelle illimitée, ainsi qu'au transfert du trafic de données vers les points d'accès sans fil (Wi-Fi) qui sont de plus en plus disponibles. La diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix a ralenti depuis plusieurs trimestres, en raison notamment de l'incidence de l'utilisation, par les abonnés, de nouveaux services groupés et forfaits promotionnels comportant un plus grand nombre de minutes incluses. En juillet 2013, nous avons lancé de nouveaux forfaits de deux ans pour les services mobiles, qui pourraient avoir une incidence sur les tendances futures au chapitre des produits ainsi que sur les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier aux troisième et quatrième trimestres. Ces facteurs peuvent également avoir une plus grande incidence lorsque survient le lancement d'appareils emblématiques. Le BAIIA du secteur des services mobiles affiche habituellement une baisse au quatrième trimestre, en raison de l'intensification de la concurrence. Les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA tirés des services mobiles ont enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres en raison de l'utilisation accrue de ces services pendant la saison des vacances et du recours aux services d'itinérance, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires reflète la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'augmentation continue du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 25 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013) et des hausses de tarifs, ainsi que l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données améliorés, des services Internet et des services d'impartition des processus d'affaires. La croissance des produits tirés des services Internet reflète notamment l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS (croissance de 6,1 % pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013) découlant de l'offre de services groupés avec le service Télé OPTIK, ainsi que les hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des lignes d'accès au réseau tient au passage aux services mobiles et aux services et applications IP, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations. La tendance à la baisse générale au chapitre des lignes d'affaires d'accès au réseau reflète l'intensification de la concurrence sur le marché des PME, ainsi que le remplacement des lignes de transmission de la voix par les services IP.

La tendance au chapitre de la charge liée aux achats de biens et services reflète l'augmentation des coûts liés au contenu et au soutien pour tenir compte de la hausse du nombre d'abonnés au service Télé OPTIK de TELUS, ainsi que le caractère saisonnier de la charge liée aux services mobiles des troisième et quatrième trimestres décrit précédemment.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel reflète notamment l'accroissement de la rémunération, l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») découlant des acquisitions effectuées et de l'embauche ciblée de personnel pour soutenir la croissance du service de télévision, des services à l'intention du marché d'affaires et des services mobiles, ainsi que l'augmentation des coûts de restructuration liés à l'effectif en 2013.

La baisse séquentielle de la dotation aux amortissements aux premier et deuxième trimestres de 2013 est attribuable à des ajustements mineurs découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, ainsi que du nombre moins élevé de mises hors service. La dotation aux amortissements au quatrième trimestre de 2011 tenait compte d'une réduction de valeur de 19 millions de dollars d'actifs d'un établissement à l'étranger qui étaient détenus en vue de la vente au 31 décembre 2011.

Fait notable, les coûts de financement au deuxième trimestre de 2013 comprennent une prime de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme. De plus, les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts. Les produits d'intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs se sont élevés à 4 millions de dollars au premier trimestre de 2013, comparativement à 10 millions de dollars au premier trimestre de 2012.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations de l'impôt sur le résultat, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements.

Ajustements liés à l'impôt sur le résultat

	T2 2013	T1 2013	T4 2012	T3 2012	T2 2012	T1 2012	T4 2011	T3 2011
Incidence sur le bénéfice net (en millions de dollars)	(22)	5	10	3	(11)	10	10	—
Incidence sur le bénéfice par action de base (en dollars)	(0,03)	0,01	0,02	—	(0,02)	0,02	0,01	—

5.3 Résultats opérationnels consolidés

L'analyse qui suit porte sur le rendement financier consolidé de TELUS. Une analyse sectorielle est présentée à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles », à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses d'investissement ».

Produits opérationnels

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Services	2 633	2 487	5,9 %	5 215	4 930	5,8 %
Équipement	177	157	12,7 %	338	333	1,5 %
Produits tirés des services et de l'équipement	2 810	2 644	6,3 %	5 553	5 263	5,5 %
Autres produits opérationnels	16	21	(24,7) %	29	33	(12,3) %
	2 826	2 665	6,1 %	5 582	5 296	5,4 %

Les produits opérationnels consolidés ont augmenté de 161 millions de dollars et de 286 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Ces résultats tiennent compte d'une hausse de 166 millions de dollars et de 290 millions de dollars, respectivement, des produits tirés des services et de l'équipement.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 146 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 285 millions de dollars au premier semestre de 2013. La hausse des produits tirés du réseau mobile et des produits tirés des services filaires de transmission de données a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix.
- Les **produits tirés de l'équipement** se sont accrus d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 5 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les produits tirés de l'équipement mobile ont augmenté d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars au deuxième trimestre et de 24 millions de dollars au premier semestre, résultats qui tiennent à la hausse des volumes d'acquisition et de fidélisation d'abonnés, ainsi qu'à la plus grande proportion de ventes de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés. Les produits tirés de l'équipement filaire sont demeurés inchangés d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre. Les produits tirés de l'équipement filaire ont diminué de 19 millions de dollars d'un exercice à l'autre au cours du semestre, résultat qui découle de la diminution des dépenses des gouvernements à la fin de l'exercice, en mars.
- Les **autres produits opérationnels** ont diminué de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 4 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces résultats à la baisse reflètent principalement le profit de 8 millions de dollars, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, comptabilisé au deuxième trimestre de 2012; ce facteur a été neutralisé en partie par les montants plus importants au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés relativement à la prestation de services Internet à large bande à des collectivités rurales et éloignées admissibles.

Charges opérationnelles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Achat de biens et services ¹	1 222	1 152	6,0 %	2 376	2 268	4,7 %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	606	543	11,7 %	1 174	1 077	9,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles	344	344	0,1 %	691	687	0,7 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	102	112	(8,8) %	206	239	(13,7) %
	2 274	2 151	5,7 %	4 447	4 271	4,1 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à « Investir dans nos ressources », à la rubrique 2.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 123 millions de dollars et de 176 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

- **L'achat de biens et services** a augmenté d'un exercice à l'autre de 70 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 108 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces hausses reflètent les charges au titre de l'équipement mobile liées à l'accroissement des ventes d'équipement, ainsi que la hausse des coûts visant à soutenir la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles. Elles reflètent également l'augmentation des coûts de programmation liés aux services de télévision, déduction faite, pour le semestre, du plus faible coût des produits vendus découlant des ventes moins élevées d'équipement filaire.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 63 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 97 millions de dollars au premier semestre de 2013, en raison principalement de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique, de la hausse des coûts de restructuration au titre des initiatives liées à l'effectif, ainsi que des acquisitions effectuées au quatrième trimestre de 2012 afin d'accroître les services d'impartition des processus d'affaires offerts aux entreprises clientes.
- **L'amortissement des immobilisations corporelles** est demeuré inchangé au deuxième trimestre de 2013, par rapport à la période correspondante de 2012. L'amortissement des immobilisations corporelles au premier semestre de 2013 a augmenté d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars, en raison de la croissance des immobilisations corporelles (telles que les actifs liés aux services de télévision et le réseau LTE mobile), facteur neutralisé en partie par des ajustements mineurs découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.
- **L'amortissement des immobilisations incorporelles** a diminué d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 33 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces baisses tiennent aux réductions de valeur comptabilisées à l'exercice précédent, aux ajustements découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs et de l'accroissement des logiciels entièrement amortis, déduction faite des augmentations découlant des nouveaux logiciels administratifs et logiciels pour applications réseaux et des acquisitions de petite envergure.

Bénéfice opérationnel

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Bénéfice opérationnel	552	514	7,3 %	1 135	1 025	10,6 %

Le bénéfice opérationnel a augmenté de 38 millions de dollars et de 110 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Le BAIIA s'est accru d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars pour le trimestre et de 81 millions de dollars pour le semestre, et la dotation aux amortissements, pour laquelle une analyse est présentée ci-dessus, a enregistré une réduction nette d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars pour le trimestre et de 29 millions de dollars pour le semestre.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Charges d'intérêts, compte non tenu de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	100	90	11,1 %	189	179	5,6 %
Prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme	23	—	n.s.	23	—	n.s.
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	14	11	27,3 %	27	22	22,7 %
Produits d'intérêts et profits de change	(5)	(5)	—	(11)	(19)	42,1 %
	132	96	36,6 %	228	182	25,2 %

Les coûts de financement ont augmenté de 36 millions de dollars et de 46 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Ces hausses s'expliquent essentiellement par nos activités de financement au deuxième trimestre de 2013, qui ont donné lieu à la réduction du risque de refinancement et à l'accroissement de la durée moyenne à l'échéance de notre dette, la portant de 5,2 ans au 31 mars 2013 à 8,8 ans au 30 juin 2013, de même qu'à l'augmentation de notre dette à long terme ainsi que de la trésorerie et des placements temporaires au 30 juin 2013. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme s'élevait à 5,07 % au 30 juin 2013. Pour des renseignements plus détaillés, se reporter à « *Dette à long terme* », à la rubrique 7.3.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 10 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en raison principalement de l'augmentation de la dette à long terme et du remboursement de papier commercial à faible taux.
- La **prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme** constitue une charge de 23 millions de dollars avant impôt, qui découle du remboursement par anticipation, un an avant leur échéance initiale, de billets de série CF à 4,95 % d'un montant de 700 millions de dollars.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** reflète l'augmentation du total du déficit au titre des régimes, qui a été en grande partie neutralisée par la réduction du taux d'actualisation.
- Les **produits d'intérêts et profits de change** tiennent compte de produits d'intérêts de 3 millions de dollars tirés de la trésorerie et des placements temporaires au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, comparativement à des produits d'intérêts de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2012. Les produits d'intérêts comptabilisés relativement au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs se sont établis à néant au deuxième trimestre de 2013 et à 4 millions de dollars au premier semestre de 2013 (1 million de dollars et 10 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012). La tranche résiduelle des résultats obtenus a trait à des profits de change.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	111	107	3,7 %	236	216	9,3 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	22	13	—	22	12	—
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	—	—	—	(1)	(3)	—
Autres	1	(1)	—	2	—	—
	134	119	12,7 %	259	225	15,0 %
Taux d'imposition combinés prévus par la loi (en %)	26,4	25,6	0,8 pt	26,1	25,6	0,5 pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	31,9	28,5	3,4 pts	28,6	26,7	1,9 pt

Les impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés ont augmenté de 4 millions de dollars et de 20 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Ces augmentations sont attribuables à un montant de 3 millions de dollars au titre de la hausse du taux d'imposition prévu par la loi en Colombie-Britannique, qui est passé de 10 % à 11 % et dont l'application est rétroactive au 1^{er} avril 2013 ainsi qu'à la croissance du bénéfice avant impôt. La réévaluation du passif d'impôt différé au deuxième trimestre de 2013 tient à la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique. La réévaluation du passif d'impôt différé au deuxième trimestre de 2012 tient à l'élimination des réductions du taux d'imposition des sociétés en Ontario adoptées antérieurement.

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Bénéfice net	286	299	(4,3) %	648	618	4,9 %
Autres éléments du résultat global :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	(11)	5	n.s.	(8)	2	n.s.
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat	(77)	(139)	44,6 %	91	46	97,8 %
	198	165	20,6 %	731	666	9,9 %

Le bénéfice global a augmenté de 33 millions de dollars et de 65 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Le bénéfice net a diminué de 13 millions de dollars d'un exercice à l'autre au deuxième trimestre de 2013 et il s'est accru de 30 millions de dollars d'un exercice à l'autre au premier semestre de 2013 (se reporter à « *Faits saillants opérationnels* » à la *rubrique 1.3*). Les autres éléments du résultat global comprennent ce qui suit :

- Les **éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat** comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente, y compris une réévaluation négative de 11 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013.
- L'**élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat** concerne les réévaluations au titre des régimes à prestations définies du personnel.

5.4 Secteur des services mobiles

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

Aux 30 juin	2013		2012	Variation		
Abonnés¹ (en milliers)						
Postpayés	6 627		6 304	5,1 %		
Prépayés	1 079		1 143	(5,6) %		
Total	7 706		7 447	3,5 %		
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	86,0		84,7	1,3 pt		
Population couverte par le réseau HSPA+ ² (en millions)	34,8		34,2	1,8 %		
Population couverte par le réseau LTE ² (en millions)	26,0		n.p.	—		
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	285	284	0,4 %	545	541	0,7 %
Prépayés	117	110	6,4 %	231	216	6,9 %
Total	402	394	2,0 %	776	757	2,5 %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	100	112	(10,7) %	159	175	(9,1) %
Prépayés	(21)	(26)	19,2 %	(47)	(67)	29,9 %
Total	79	86	(8,1) %	112	108	3,7 %
PMAA³ (en dollars)						
Voix	34,68	36,97	(6,2) %	34,58	36,51	(5,3) %
Données	26,44	23,32	13,4 %	26,05	23,08	12,9 %
Combinés	61,12	60,29	1,4 %	60,63	59,59	1,7 %
Taux de désabonnement, par mois³ (en %)						
Combinés	1,40	1,39	0,01 pt	1,45	1,47	(0,02) pt
Services postpayés	1,03	1,00	0,03 pt	1,07	1,07	— pt
Frais d'acquisition ⁴ par ajout brut d'abonné ³ (en dollars)	374	404	(7,4) %	371	384	(3,4) %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau ³ (en %)	10,5	10,7	(0,2) pt	10,7	10,7	— pt

1. Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2013 et sur une base prospective, les abonnés aux services mobile à mobile sont exclus de ce résultat. Le nombre d'abonnés cumulatif tient compte d'un ajustement du solde d'ouverture effectué le 1^{er} avril 2013 afin d'éliminer environ 76 000 abonnés aux services mobile à mobile.
2. Y compris les ententes de partage de réseau.
3. Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles ». Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.
4. Frais d'acquisition.

Les produits du secteur des services mobiles ont augmenté de 84 millions de dollars et de 175 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Produits opérationnels – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Voix	792	817	(2,9) %	1 580	1 607	(1,6) %
Données	601	512	17,3 %	1 184	1 010	17,2 %
Services de réseau	1 393	1 329	4,9 %	2 764	2 617	5,6 %
Équipement et autres produits	117	99	19,2 %	218	194	12,8 %
Produits opérationnels externes	1 510	1 428	5,9 %	2 982	2 811	6,1 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	12	10	21,8 %	24	20	18,4 %
Total des produits opérationnels	1 522	1 438	5,9 %	3 006	2 831	6,2 %
Produits tirés des services de transmission de données par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	43	39	4 pts	43	39	4 pts

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus de 64 millions de dollars et de 147 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

- Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué d'un exercice à l'autre de 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 27 millions de dollars au premier semestre de 2013, en raison de la baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 34,68 \$ et à 34,58 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en baisse de 2,29 \$ pour le trimestre et de 1,93 \$ pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. La baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix reflète une tendance continue, qui s'est toutefois atténuée, et elle s'explique par l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses pour les appels locaux et interurbains, par le volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile et aux tablettes pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré, par la baisse des tarifs liés aux services de transmission de la voix en itinérance, ainsi que par la pénétration accrue de la marque Koodo^{MD}, qui génère des PMAA plus faibles, facteurs neutralisés en partie par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance et par la hausse des tarifs pour les minutes non incluses.
- Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté d'un exercice à l'autre de 89 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 174 millions de dollars au premier semestre de 2013, résultats qui reflètent la croissance du nombre d'abonnés, l'utilisation accrue de ces services stimulée par des taux élevés d'adoption des téléphones intelligents, ainsi que la croissance continue des produits tirés des services de transmission de données en itinérance provenant de la hausse des volumes et de l'élargissement de la couverture de notre réseau LTE. Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 26,44 \$ et à 26,05 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse de 3,12 \$ pour le trimestre et de 2,97 \$ pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.
- Les PMAA combinés se sont établis à 61,12 \$ et à 60,63 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse d'un exercice à l'autre de 0,83 \$ pour le trimestre et de 1,04 \$ pour le semestre. Ces résultats reflètent l'utilisation accrue des services de transmission de données et des services d'itinérance, facteur neutralisé en partie par la baisse des PMAA tirés des services de transmission de la voix et par la pénétration accrue de la marque Koodo, qui génère de plus faibles PMAA. Les PMAA combinés ont augmenté d'un exercice à l'autre au cours de 11 trimestres consécutifs.
- Les ajouts bruts d'abonnés se sont établis à 402 000 et à 776 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse de 8 000 et de 19 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Nous attribuons ces résultats à la hausse à notre programme « Les clients d'abord » et à notre approche client transparente, qui permettent à TELUS de se différencier sur le marché, ainsi qu'à nos campagnes publicitaires et aux promotions fructueuses mises en œuvre dans un contexte très concurrentiel. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés se sont établis à 285 000 et à 545 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse légèrement par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés se sont établis à 117 000 et à 231 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse de plus de 6 % d'un exercice à l'autre. Ce résultat s'explique en grande partie par les mises en service découlant des services prépayés sous la marque Koodo lancés en août 2012.
- Les ajouts nets d'abonnés se sont établis à 79 000 et à 112 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en baisse de 7 000 pour le trimestre et en hausse de 4 000 pour le semestre, par rapport à 2012. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 100 000 et à 159 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en baisse de 12 000 et de 16 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. La diminution des ajouts nets d'abonnés des services postpayés tient à l'intensification de la concurrence, y compris aux importants forfaits promotionnels offerts par des concurrents. Les réductions nettes des abonnés des services prépayés se sont établies à 21 000 et à 47 000, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, résultats qui reflètent une amélioration de 5 000 et de 20 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012 et qui tiennent essentiellement aux nouveaux abonnés des services prépayés sous la marque Koodo. Les pertes d'abonnés des services prépayés combinées reflètent les conversions aux services postpayés, ainsi que l'intensification de la concurrence découlant des forfaits présentant une valeur moins élevée.

- Le taux de désabonnement mensuel combiné des abonnés des services mobiles s'est établi à 1,40 % et à 1,45 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport à 1,39 % et à 1,47 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012. Le taux de désabonnement combiné est demeuré relativement inchangé, en raison de l'attention que nous continuons de prêter à l'expérience client, y compris l'élimination des frais de mise en service et des frais de renouvellement en 2012, ainsi que par la plus grande proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés. Bien que le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés soit demeuré inchangé au premier semestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012, ce taux s'est établi à 1,03 % au deuxième trimestre de 2013, soit une légère hausse d'un exercice à l'autre, en raison des importantes offres promotionnelles d'autres entreprises titulaires et de nouveaux venus offrant des services sans fil évolués.

Les **produits tirés de l'équipement et autres produits** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 24 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces résultats à la hausse s'expliquent principalement par l'augmentation des produits tirés de l'équipement, qui découle de la hausse des volumes d'acquisition et de fidélisation d'abonnés, ainsi que par la plus grande proportion de ventes de téléphones intelligents plus chers, facteurs neutralisés en partie par l'élimination des frais de mise en service et des frais de renouvellement au quatrième trimestre de 2012.

- Le taux d'adoption des téléphones intelligents est demeuré élevé et a représenté 72 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au deuxième trimestre de 2013 (69 % au deuxième trimestre de 2012). Au 30 juin 2013, les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentaient 71 % du nombre d'abonnés des services postpayés, comparativement à 59 % à l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix, et leur taux de désabonnement est moins élevé. Toutefois, les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés découlant de ces téléphones sont plus élevés en raison du financement élevé des appareils associé aux contrats pluriannuels conclus ou renouvelés. La plus grande proportion de téléphones intelligents vendus devrait continuer d'avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données, sur les PMAA et sur les taux de désabonnement, et se traduire par une hausse des produits opérationnels prévus par client sur la durée de l'appareil.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges opérationnelles – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	299	280	7,1 %	581	542	7,4 %
Charges opérationnelles des services de réseau	173	165	5,4 %	346	337	2,8 %
Frais de marketing	99	102	(2,8) %	189	189	— %
Frais généraux et d'administration :						
Charge au titre des avantages du personnel ¹	160	143	12,1 %	317	290	9,0 %
Autres ¹	125	114	8,8 %	241	219	10,0 %
Total des charges opérationnelles	856	804	6,6 %	1 674	1 577	6,2 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à « Investir dans nos ressources », à la rubrique 2.

Les charges du secteur des services mobiles ont augmenté de 52 millions de dollars et de 97 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 19 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 39 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces augmentations sont imputables à la hausse des volumes d'acquisition et de fidélisation d'abonnés, ainsi qu'au plus grand nombre de téléphones intelligents vendus aux nouveaux abonnés et aux abonnés existants.

- Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau se sont établis à 10,5 % au deuxième trimestre et à 10,7 % au premier semestre de 2013, par rapport à 10,7 % au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012. La diminution pour le trimestre tient essentiellement à la réduction des coûts de financement par appareil et des commissions, facteur neutralisé en partie par la hausse des volumes de fidélisation d'abonnés.
- Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont élevés à 374 \$ au deuxième trimestre de 2013 et à 371 \$ au premier semestre de 2013, en baisse de 30 \$ et de 13 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Ces diminutions s'expliquent par la réduction des coûts de financement par appareil, par la baisse des frais de publicité et de promotion, ainsi que par la réduction des commissions.

Les **charges opérationnelles des services de réseau** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 9 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les volumes à la hausse liés aux services de transmission de données en itinérance et l'augmentation des coûts opérationnels liés à l'élargissement des réseaux LTE et HSPA ainsi qu'au règlement non récurrent lié aux services d'itinérance au deuxième trimestre de 2012 ont été neutralisés en partie par la réduction des tarifs liés aux services d'itinérance et par la baisse des coûts liés à des revenus partagés avec des tiers et des coûts liés aux licences d'utilisation.

Les **frais de marketing** ont diminué d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et sont demeurés inchangés au premier semestre de 2013. La diminution pour le trimestre tient essentiellement à la baisse des coûts liés aux campagnes de marketing.

Le **total des frais généraux et d'administration** a augmenté d'un exercice à l'autre de 28 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 49 millions de dollars au premier semestre de 2013, ce qui tient compte des éléments suivants :

- Une hausse de 17 millions de dollars et de 27 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre, de la charge au titre des avantages du personnel, qui découle de l'accroissement de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, ainsi que de l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein pour assurer le service à la clientèle et le soutien technique afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés et l'utilisation accrue de téléphones intelligents, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration liés à l'effectif.
- Une augmentation de 11 millions de dollars et de 22 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre, des autres frais généraux et d'administration découlant de la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe et de l'augmentation des frais d'administration afin de soutenir la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que de l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts similaires liés au regroupement de biens immobiliers et à l'acquisition d'entreprises.

BAlIA – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les marges)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
BAlIA	666	634	5,1 %	1 332	1 254	6,3 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAlIA	10	4	173,5 %	14	8	76,7 %
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	676	638	6,0 %	1 346	1 262	6,7 %
BAlIA par rapport aux produits tirés des services de réseau ¹ (en %)	47,4	47,3	0,1 pt	47,8	47,5	0,3 pt
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires par rapport aux produits tirés des services de réseau (en %)	48,1	47,6	0,5 pt	48,3	47,9	0,4 pt
Marge du BAlIA (en %)	43,7	44,1	(0,4) pt	44,3	44,3	— pt

1. Le total des produits tirés des services de réseau tient compte des produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles.

Le BAlIA du secteur des services mobiles a augmenté d'un exercice à l'autre de 32 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 78 millions de dollars au premier semestre de 2013. Le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 38 millions de dollars pour le trimestre et de 84 millions de dollars pour le semestre, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau et la hausse des produits tirés des services de réseau réacheminés vers le BAlIA, malgré la hausse des frais d'administration et l'augmentation pour le cumul à ce jour des frais d'acquisition et de fidélisation d'abonnés.

5.5 Secteur des services filaires

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 juin (en milliers)	2013	2012	Variation			
Abonnés à Internet haute vitesse	1 355	1 277	6,1 %			
Abonnés à TELUS TV	743	595	24,9 %			
Lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	1 701	1 832	(7,2) %			
Lignes d'affaires	1 623	1 655	(1,9) %			
Total des lignes d'accès au réseau	3 324	3 487	(4,7) %			
	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin			
(en milliers)	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	13	20	(35,0) %	29	36	(19,4) %
Ajouts net d'abonnés à TELUS TV	31	43	(27,9) %	65	87	(25,3) %
Pertes nettes de lignes d'accès au réseau :						
Lignes résidentielles	(32)	(36)	11,1 %	(66)	(83)	20,5 %
Lignes d'affaires	(6)	(14)	57,1 %	(15)	(24)	37,5 %
Total des lignes d'accès au réseau	(38)	(50)	24,0 %	(81)	(107)	24,3 %

Le total des produits du secteur des services filaires a augmenté de 78 millions de dollars et de 114 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Produits opérationnels – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Services et équipement de transmission de données	792	689	14,8 %	1 556	1 389	12,0 %
Services locaux de transmission de la voix	338	354	(4,4) %	678	713	(5,0) %
Services interurbains de transmission de la voix	107	109	(1,6) %	208	219	(4,6) %
Autres services et équipement	63	64	(3,2) %	129	131	(2,2) %
Produits tirés des services et de l'équipement	1 300	1 216	6,8 %	2 571	2 452	4,8 %
Autres produits opérationnels	16	21	(22,9) %	29	33	(11,7) %
Produits opérationnels externes	1 316	1 237	6,3 %	2 600	2 485	4,6 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	42	43	(1,3) %	83	84	(0,7) %
Total des produits opérationnels	1 358	1 280	6,1 %	2 683	2 569	4,4 %

Les **produits tirés des services et de l'équipement** ont augmenté de 84 millions de dollars et de 119 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 103 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 167 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les augmentations sont principalement attribuables i) à la croissance des produits tirés des services de télévision découlant de la croissance de 25 % du nombre d'abonnés sur 12 mois et des hausses de tarifs s'appliquant aux services de télévision de base et aux forfaits Thématiques; ii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant les hausses de tarifs, la croissance des services aux clients d'affaires et la croissance de 6,1 % sur 12 mois du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse; iii) à la croissance des services d'impartition des processus d'affaires fournis aux clients d'affaires; iv) à la croissance des produits tirés de TELUS Santé; v) à la hausse des ventes d'équipement de transmission de données au cours du trimestre. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de données de base. Pour le semestre, une baisse d'un exercice à l'autre des ventes d'équipement de transmission de données découle essentiellement de la réduction des dépenses des gouvernements à la fin de l'exercice, en mars.

- Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse et à TELUS TV ont diminué au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, en raison de la plus faible croissance du nombre d'abonnés découlant de la réduction des activités promotionnelles, et du plus lent élargissement de la couverture du réseau à large bande, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la réduction des taux de désabonnement. Les ajouts nets au deuxième trimestre de 2013 ont été touchés par les importantes inondations survenues dans le sud de l'Alberta.
- Les **produits tirés des services locaux de transmission de la voix** ont reculé d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 35 millions de dollars au premier semestre de 2013. La diminution continue des produits tirés des services d'accès de base et des fonctions d'appels évoluées découle du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet, et de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés ainsi que de la baisse de 4,7 % sur 12 mois des lignes d'accès au réseau qui en a découlé, facteurs atténués par certaines hausses de tarifs concernant les services d'accès de base et les fonctions d'appels.
- Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013 reflètent la tendance continue au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, et elles constituent une amélioration par rapport aux pertes comptabilisées aux périodes correspondantes de 2012. Le nombre à la baisse de pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau reflète notre programme « Les clients d'abord », qui vise à rehausser l'expérience client et à accroître la probabilité que nos clients recommandent TELUS. La baisse des pertes de lignes d'accès au réseau pour le semestre tient également aux importantes réductions de tarifs offertes par le câblodistributeur Shaw Communications en Colombie-Britannique et en Alberta au premier trimestre de 2012.
- Les pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau continuent de refléter le remplacement de la technologie et l'intensification de la concurrence dans le secteur des PME, mais elles ont diminué au cours des quatre derniers trimestres, résultats qui reflètent nos efforts visant à rehausser l'expérience client. Les pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013 ont diminué de 8 000 et de 9 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, des ajouts d'abonnés ayant été enregistrés pour le trimestre considéré.
- Les **produits tirés des services interurbains de transmission de la voix** ont diminué d'un exercice à l'autre de 2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 11 millions de dollars au premier semestre de 2013, en raison du remplacement continu de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, de la concurrence et de la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux, facteurs neutralisés en partie par la hausse de certains tarifs au premier trimestre de 2013.
- Les **produits tirés de l'équipement et autres produits tirés des services** ont diminué d'un exercice à l'autre de 1 million de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 2 millions de dollars au premier semestre de 2013, en raison essentiellement de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.

Les **autres produits opérationnels** ont diminué d'un exercice à l'autre de 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 4 millions de dollars au premier semestre de 2013, en raison essentiellement du profit de 8 millions de dollars, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, comptabilisé au deuxième trimestre de 2012 (profit de 7 millions de dollars, déduction faite des pertes liées à la participation, au premier semestre de 2012). En excluant la coentreprise résidentielle Jardin TELUS, les autres produits opérationnels ont augmenté d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, résultat qui tient principalement aux montants plus importants prélevés du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés relativement à la prestation de services Internet à large bande aux collectivités rurales et éloignées admissibles.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges opérationnelles – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Achat de biens et services ¹	580	544	6,4 %	1 126	1 085	3,6 %
Charges au titre des avantages du personnel ¹	446	400	11,8 %	857	787	9,1 %
Total des charges opérationnelles	1 026	944	8,7 %	1 983	1 872	5,9 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Se reporter à « Investir dans nos ressources », à la rubrique 2.

Le total des charges opérationnelles du secteur des services filaires a augmenté de 82 millions de dollars et de 111 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté d'un exercice à l'autre de 36 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 41 millions de dollars au premier semestre de 2013, résultats qui s'expliquent essentiellement par la hausse des coûts de programmation liés aux services de télévision, par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe et, dans une moindre mesure, par l'augmentation des frais d'administration afin de soutenir la croissance du nombre d'abonnés. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction des coûts de restructuration liés au regroupement de biens immobiliers et, pour le semestre, par la baisse du coût des produits vendus liée à la diminution des ventes d'équipement. Les coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans l'achat de biens et services se sont établis à 1 million de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport à 4 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012.

La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté d'un exercice à l'autre de 46 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 70 millions de dollars au premier semestre de 2013, résultats qui tiennent à l'accroissement des coûts de restructuration au titre des initiatives liées à l'effectif, à la hausse de la rémunération et des coûts liés aux programmes d'avantages du personnel, à l'augmentation du nombre d'employés équivalents temps plein aux fins du service à la clientèle lié aux services de télévision et aux services Internet, ainsi qu'aux acquisitions effectuées au quatrième trimestre de 2012 pour accroître les services d'impartition des processus d'affaires à l'intention des clients d'affaires, facteurs qui ont été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre incorporés. Les coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans la charge au titre des avantages du personnel se sont établis à 28 millions de dollars et à 35 millions de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2013, par rapport à 5 millions de dollars et à 14 millions de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2012.

BAIIA – secteur des services filaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
BAIIA	332	336	(1,4) %	700	697	0,4 %
Coûts de restructuration et autres coûts similaires compris dans le BAIIA	29	9	n.s.	36	18	106,7 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	361	345	4,7 %	736	715	3,1 %
Marge du BAIIA (en %)	24,5	26,3	(1,8) pt	26,1	27,2	(1,1) pt
Marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires (en %)	26,6	27,0	(0,4) pt	27,5	27,9	(0,4) pt

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué d'un exercice à l'autre de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et a augmenté d'un exercice à l'autre de 3 millions de dollars au premier semestre de 2013. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'est accru d'un exercice à l'autre de 16 millions de dollars au deuxième trimestre et de 21 millions de dollars au premier semestre. Ces résultats s'expliquent par l'amélioration des marges liées au service Internet haute vitesse et au service Télé OPTIK, laquelle découle de la hausse de tarifs, des abonnements auxquels les tarifs spéciaux de lancement ne s'appliquent plus, ainsi que de la croissance du nombre d'abonnés et des économies découlant de nos initiatives d'efficacité opérationnelle, déduction faite de l'incidence d'environ 5 millions de dollars sur les coûts et produits découlant des importantes inondations survenues dans le sud de l'Alberta en juin 2013, facteurs neutralisés en partie par le profit avant impôt de 8 millions de dollars, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, comptabilisé au deuxième trimestre de 2012. La marge du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a diminué d'un exercice à l'autre en raison de la diminution des services de transmission de la voix existants générant des marges plus élevées, laquelle a largement neutralisé la croissance des services de transmission de données générant des marges plus faibles tels que le service Internet haute vitesse et le service Télé OPTIK.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2013	Au 31 déc. 2012	Variation		Explication concernant les variations
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	272	107	165	154 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 447	1 541	(94)	(6) %	Principalement une diminution du délai moyen de recouvrement des débiteurs des secteurs des services mobiles et des services filaires, et la réception de crédits de fournisseurs.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	32	25	7	28 %	Principalement les intérêts courus au titre du règlement de questions fiscales au premier trimestre et les crédits d'impôt provinciaux comptabilisés au deuxième trimestre.
Stocks	322	350	(28)	(8) %	Principalement une diminution des appareils mobiles et des accessoires en stock, déduction faite d'une augmentation du coût moyen des appareils découlant de la gamme de téléphones intelligents de plus grande valeur.
Charges payées d'avance	305	178	127	71 %	Tient compte des paiements anticipés relatifs aux avantages du personnel prévus par la loi, aux contrats d'entretien, aux impôts fonciers et aux droits de concession de licences pour les services mobiles, déduction faite de l'amortissement, ainsi que d'une diminution des montants payés à l'avance relativement au centre de données Internet à Kamloops.
Actifs dérivés	18	9	9	100 %	Ajustements de la juste valeur des couvertures opérationnelles et des unités d'actions restreintes.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	401	402	(1)	— %	Les montants des deux périodes tiennent compte d'un montant de 400 millions de dollars versé à TELUS par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance relativement aux créances clients titrisées (se reporter à la rubrique 7.6). Représente également des montants négligeables prélevés sur les facilités de crédit.
Créditeurs et charges à payer	1 711	1 511	200	13 %	L'augmentation reflète principalement des charges à payer de 219 millions de dollars et des créditeurs de 43 millions de dollars liés à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, déduction faite d'une diminution des passifs liés à la paie et à l'effectif.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	315	102	213	n.s.	Excédent de la charge d'impôt exigible sur les acomptes provisionnels versés et crédits d'impôt à l'investissement pour le premier semestre de 2013.
Dividendes à payer	222	208	14	7 %	Reflète principalement une augmentation du taux de dividende.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	713	703	10	1 %	Tient compte d'une augmentation de la facturation par anticipation liée aux clients d'affaires des services filaires.
Provisions	54	49	5	10 %	Tient compte d'une provision liée à une acquisition.
Tranche à court terme de la dette à long terme	—	545	(545)	(100) %	Remboursement d'une tranche de 300 millions de dollars des billets de TELUS Corp. arrivés à échéance en juin, et remboursement d'une tranche de 245 millions de dollars de l'encours du papier commercial au 31 décembre 2012.
Passifs dérivés courants	2	—	2	n.s.	Passif de couverture différé payable.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(1 022)	(1 310)	288	22 %	Tient compte d'une augmentation de la trésorerie et des placements temporaires ainsi que du remboursement de la tranche à court terme de la dette à long terme effectué au moyen de l'émission de titres de créance à long terme le 1 ^{er} avril 2013.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2013	Au 31 déc. 2012	Variation		Explication concernant les variations
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	8 263	8 165	98	1 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.2, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> à la rubrique 5.3.
Immobilisations incorporelles, montant net	6 185	6 181	4	— %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.2, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> à la rubrique 5.3. Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 4 876 millions de dollars versé au titre des licences de spectre.
Goodwill, montant net	3 725	3 702	23	1 %	Augmentation découlant de plusieurs acquisitions de petite envergure.
Coentreprise immobilière	11	11	—	— %	Jardin TELUS. Se reporter à la rubrique 7.10, « <i>Transactions entre parties liées</i> ».
Autres actifs non courants	184	176	8	5 %	L'augmentation tient compte d'un débiteur lié à la coentreprise immobilière Jardin TELUS, déduction faite des ajustements de la juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente.
Passifs non courants					
Provisions	226	222	4	2 %	L'augmentation tient compte de l'effet de la désactualisation d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
Dette à long terme	6 698	5 711	987	17 %	Tient compte de l'appel public à l'épargne effectué le 1 ^{er} avril et ayant trait à l'émission de billets d'un montant de 1,7 milliard de dollars en deux séries, ainsi que du remboursement par anticipation de 700 millions de dollars de billets effectué en mai. Se reporter à la rubrique 7.3, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Autres passifs non courants	1 502	1 682	(180)	(11) %	Principalement une diminution du passif au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, qui découle du rendement des actifs des régimes et de la capitalisation des régimes de retraite.
Impôt sur le résultat différé	1 449	1 624	(175)	(11) %	Tient compte d'une économie d'impôt différé, qui découle du renversement des différences temporaires, facteur neutralisé en partie par la réévaluation du passif d'impôt différé afin de tenir compte de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, ainsi que par l'impôt différé lié aux profits et pertes latents sur les dérivés et par le rendement des actifs des régimes de retraite.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	7 471	7 686	(215)	(3) %	Principalement un bénéfice net de 648 millions de dollars et un montant de 83 millions de dollars inscrit dans les autres éléments du résultat global, déduction faite des dividendes de 431 millions de dollars déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 281 millions de dollars en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les entrées liées aux activités opérationnelles ont dépassé sensiblement les sorties liées aux activités d'investissement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, soit un résultat analogue à celui enregistré pour les périodes correspondantes de 2012 et pour l'exercice complet 2012. Au deuxième trimestre de 2013, la trésorerie et les placements temporaires ont reçu l'apport des entrées nettes liées aux activités de financement.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Entrées liées aux activités opérationnelles	707	788	(10,3) %	1 436	1 551	(7,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(514)	(540)	4,8 %	(1 050)	(1 054)	0,4 %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	57	(244)	n.s.	(221)	(471)	53,1 %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	250	4	—	165	26	—
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	22	68	—	107	46	—
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	272	72	n.s.	272	72	n.s.

7.1 Entrées liées aux activités opérationnelles

Les entrées liées aux activités opérationnelles ont diminué de 81 millions de dollars et de 115 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

Analyse des variations des entrées liées aux activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Semestre
Entrées liées aux activités opérationnelles, trimestre et semestre clos le 30 juin 2012	788	1 551
Variations d'un exercice à l'autre :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles », et à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »)	28	81
Augmentation des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite de la charge au titre des régimes à prestations définies du personnel	(113)	(34)
Diminution des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	17	9
Augmentation des intérêts payés, y compris la prime de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme en mai 2013	(20)	(16)
Diminution des intérêts reçus	(2)	(8)
Augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(51)	(151)
Autres variations du fonds de roulement	60	4
Entrées liées aux activités opérationnelles, trimestre et semestre clos le 30 juin 2013	707	1 436

- Les cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite de la charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, ont augmenté d'un exercice à l'autre en raison du rythme accéléré auquel les cotisations ont été effectuées au deuxième trimestre de 2013, facteur neutralisé en partie, pour le semestre, par la cotisation discrétionnaire de 100 millions de dollars que nous avons versée en janvier 2012.
- Les paiements d'impôt, déduction faite des économies reçues, ont augmenté d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation des acomptes provisionnels découlant de la hausse du bénéfice avant impôt, de la réduction de l'économie comptabilisée en 2013 et, en ce qui a trait au semestre, en raison d'un paiement final plus élevé relativement à l'impôt sur le résultat de l'exercice précédent effectué au premier trimestre.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 26 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

- Nous avons acquis des entreprises et effectué des investissements connexes totalisant 3 millions de dollars et 29 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, qui complètent nos secteurs d'activité existants. Les montants comptabilisés à ce titre au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012 sont de 11 millions de dollars et de 41 millions de dollars, respectivement.
- Les avances et les apports relatifs à la coentreprise immobilière Jardin TELUS se sont élevés à 7 millions de dollars et à 1 million de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013. Les montants comptabilisés à ce titre au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012 sont de 23 millions de dollars et de 38 millions de dollars, respectivement.
- Au deuxième trimestre de 2013, nous avons reçu des distributions de 1 million de dollars de la coentreprise immobilière Jardin TELUS, par rapport à 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2012.

- Les paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) ont diminué d'un exercice à l'autre de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 20 millions de dollars au premier semestre de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Ils se composent de ce qui suit :
 - des variations du fonds de roulement lié aux immobilisations, qui ont donné lieu à une augmentation des sorties de trésorerie de 7 millions de dollars au deuxième trimestre et de 31 millions de dollars au premier semestre;
 - l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des dépenses d'investissement de 37 millions de dollars et de 11 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, relativement à laquelle une analyse plus détaillée est présentée ci-dessous.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2013	2012	Variation	2013	2012	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)¹						
Secteur des services mobiles	171	194	(11,5) %	305	345	(11,4) %
Secteur des services filaires	340	354	(3,9) %	673	644	4,5 %
Données consolidées	511	548	(6,6) %	978	989	(1,1) %
BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement ²	487	422	15,3 %	1 054	962	9,6 %
Intensité du capital (en %) ³	18	21	(3) pts	18	19	(1) pt

1. Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Se reporter à la note 25 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
2. Les dépenses d'investissement excluent les licences de spectre. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA », pour le calcul et la description.
3. L'intensité du capital est calculée comme les dépenses d'investissement divisées par les produits opérationnels. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont diminué d'un exercice à l'autre de 23 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et de 40 millions de dollars au premier semestre de 2013. Ces diminutions sont attribuables au rythme accéléré auquel les dépenses ont été engagées à l'exercice précédent relativement à la mise en place et à l'élargissement de notre réseau 4G LTE, facteur qui a été neutralisé en partie par la hausse en 2013 des dépenses visant à accroître la couverture, la capacité et les éléments de réseau commun de nos réseaux LTE et HSPA+, ainsi que par les investissements plus élevés dans nos centres de données Internet pour le semestre. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services mobiles s'est établi à 10 % au premier semestre de 2013, en baisse par rapport à 12 % à la période correspondante de 2012.

La mesure de substitution des flux de trésorerie (soit le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement) du secteur des services mobiles s'est élevée à 1 027 millions de dollars au premier semestre de 2013, par rapport à 909 millions de dollars au premier semestre de 2012, ce qui représente une hausse de 118 millions de dollars, ou 13 %, qui tient à l'augmentation du BAIIA et à la diminution des dépenses d'investissement.

- Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont diminué d'un exercice à l'autre de 14 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et ont augmenté d'un exercice à l'autre de 29 millions de dollars au premier semestre de 2013. L'augmentation pour le cumul à ce jour découle des dépenses engagées afin de soutenir la croissance des activités et d'accroître la fonctionnalité des fonctions d'administration, de service à la clientèle et de prestation des services. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure à large bande et nous avons notamment accru les connexions directes au câble à fibres optiques pour les domiciles et les entreprises. Les investissements dans l'infrastructure à large bande nous ont permis de soutenir la croissance du nombre d'abonnés au service de télévision et au service Internet à haute vitesse, et d'accroître les vitesses liées aux services Internet ainsi que la portée de nos solutions en santé. Le ratio d'intensité du capital du secteur des services filaires s'est établi à 25 % au premier semestre de 2013, soit un résultat analogue à celui enregistré au premier semestre de 2012.

La mesure de substitution des flux de trésorerie (soit le BAIIA, déduction faite des dépenses d'investissement) du secteur des services filaires s'est élevée à 27 millions de dollars au premier semestre de 2013, par rapport à 53 millions de dollars au premier semestre de 2012, ce qui représente une diminution de 26 millions de dollars, ou 49 %, qui tient essentiellement à l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts similaires, ainsi qu'à la hausse des dépenses d'investissement.

7.3 Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 57 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, et les sorties nettes liées aux activités de financement se sont établies à 221 millions de dollars au premier semestre de 2013. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 244 millions de dollars et à 471 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012. Les activités de financement ont trait à ce qui suit :

Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation

Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions de TELUS se sont élevés à 209 millions de dollars et à 417 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, en hausse de 20 millions de dollars et de 40 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Les augmentations reflètent principalement la hausse du taux de dividende en vertu de notre programme de croissance des dividendes.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

Les sorties de trésorerie aux fins de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités se sont élevées à 238 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, compte non tenu d'un montant de 43 millions de dollars payable au 30 juin 2013, en attente de règlement. Le 23 juillet 2013, la TSX a autorisé une modification à notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, laquelle a pour objet d'accroître de 15 millions à 31,9 millions le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant, jusqu'au 31 décembre 2013, être rachetées, pour un montant maximal de 1,0 milliard de dollars. Toutes les autres modalités de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeurent inchangées. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour des renseignements détaillés sur notre programme de rachat d'actions en cours.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités en 2013

Période	Actions ordinaires rachetées	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)
Deuxième trimestre	8 420 800	33,40	281
Juillet	8 064 000	31,63	255
Total	16 484 800	32,54	536

Variations de la dette à long terme

Des émissions nettes de 526 millions de dollars ont été comptabilisées au deuxième trimestre de 2013, et des remboursements nets de 455 millions de dollars ont été comptabilisés au premier semestre de 2013. Ces activités et remboursements ont trait à ce qui suit :

- Une réduction de l'encours du papier commercial de 174 millions de dollars au deuxième trimestre et de 254 millions de dollars au premier semestre, aux fins du remboursement intégral du solde au plus tard le 30 juin 2013.
- L'appel public à l'épargne effectué le 1^{er} avril 2013, aux fins de l'émission de billets de premier rang non garantis de TELUS Corporation d'un montant de 1,7 milliard de dollars, en deux séries : des billets de série CK à 3,35 % d'un montant de 1,1 milliard de dollars échéant dans 11 ans, et des billets de série CL à 4,40 % d'un montant de 600 millions de dollars échéant dans 30 ans. Ces billets peuvent être rachetés en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, et prévoient certaines dispositions liées au changement de contrôle.

Le produit net de ces émissions a servi i) à financer le remboursement par anticipation d'une tranche de 700 millions de dollars des billets de série CF à 4,95 % le 15 mai 2013, soit un an avant leur échéance; ii) à financer la tranche de 300 millions de dollars des billets de série CB à 5,00 % arrivant à échéance en juin 2013; iii) à rembourser l'encours du papier commercial. Nous prévoyons utiliser le produit résiduel aux fins des besoins généraux en matière de fonds de roulement. Ces activités ont réduit le risque de financement en accroissant considérablement la durée moyenne jusqu'à l'échéance de notre dette, la portant de 5,2 ans au 31 mars 2013 à environ 8,8 ans au 30 juin 2013. Le taux d'intérêt moyen sur notre dette à long terme (excluant le papier commercial) a été réduit de 0,2 % par suite du refinancement. Le taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme s'est établi à 5,07 % au 30 juin 2013.

En comparaison, les remboursements nets de la dette à long terme en 2012 se sont élevés à 48 millions de dollars au deuxième trimestre et à 90 millions de dollars au premier semestre. Les remboursements nets pour le trimestre se composaient d'une réduction du papier commercial. Au cours du semestre, nous avons remboursé une tranche de 300 millions de dollars des billets arrivés à échéance en mars, déduction faite d'une augmentation de 210 millions de dollars du papier commercial. L'encours du papier commercial se chiffrait à 976 millions de dollars au 30 juin 2012.

Aucun montant n'a été prélevé sur notre facilité de crédit d'une durée de cinq ans aux premiers semestres de 2013 et de 2012. Notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et il est entièrement garanti par la facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Facilités de crédit* »).

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 juin 2013 a augmenté de 20 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient au fait que l'accroissement de la dette à long terme a été en grande partie neutralisé par l'augmentation de la trésorerie et des placements temporaires. La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 94 % au 30 juin 2013, soit une hausse par rapport à 80 % à l'exercice précédent, en raison du remboursement du papier commercial.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires)** au 30 juin 2013 était de 1,7 fois, soit une baisse par rapport à 1,8 fois à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires).

Le **total des capitaux investis – valeur comptable** au 30 juin 2013 a diminué de 324 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La diminution tient compte d'une réduction des capitaux propres utilisés aux fins du rachat d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2013.

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 juin ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2013	2012	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	6 860	6 840	20
Total des capitaux investis – valeur comptable	14 299	14 623	(324)
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ²	4 012	3 782	230
Coûts financiers, montant net	350	339	11
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	94	80	14 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	8,8	5,4	3,4
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹	48,0	46,8	1,2 pt
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires ^{1,2}	1,7	1,8	(0,1)
Ratios de couverture^{1,2} (fois)			
Couverture par le bénéfice	5,4	5,3	0,1
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires	11,5	11,2	0,3
Autres mesures sur 12 mois			
Flux de trésorerie disponibles ³ (en millions de dollars)	1 239	1 191	48
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ^{1,2} (en %)	71	70	1 pt
Ratio de distribution ^{1,2} (en %)	72	69	3 pts

1. Se reporter à la *rubrique 11.4*, « *Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».

2. Les chiffres pour 2012 reflètent l'application rétrospective d'IAS 19 (modifiée en 2011).

3. Se reporter à la *rubrique 11.2*, « *Flux de trésorerie disponibles* », pour la définition.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 5,4 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013, soit une hausse comparativement à 5,3 fois à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une augmentation de 0,4 du ratio, et la hausse des coûts d'emprunt (y compris la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme au deuxième trimestre de 2013) a donné lieu à une diminution de 0,3 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** s'est établi à 11,5 fois pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013, soit une hausse comparativement à 11,2 fois à l'exercice précédent. L'augmentation du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires a donné lieu à une hausse de 0,7 du ratio, et la hausse du montant net des charges d'intérêts (y compris la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme au deuxième trimestre de 2013) a donné lieu à une diminution de 0,4 du ratio.

Les **flux de trésorerie disponibles** pour la période de 12 mois close le 30 juin 2013 se sont établis à 1 239 millions de dollars, en hausse de 48 millions de dollars, ou 4,0 %, par rapport à la période de 12 mois close le 30 juin 2012. L'augmentation tient principalement à la hausse du BAIIA et à la baisse des paiements au titre de la restructuration, facteurs neutralisés en partie par la hausse des acomptes provisionnels (déduction faite des remboursements reçus) et par la capitalisation accrue des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite de la charge au titre des régimes à prestations définies du personnel.

Politiques et lignes directrices financières à long terme de TELUS

Notre stratégie vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. Nous estimons que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient nous permettre de continuer à avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des notations de BBB+ à A-, ou des notations équivalentes.

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires entre 1,5 et 2,0 fois
Le ratio s'est établi à 1,7 fois au 30 juin 2013, soit une baisse comparativement à 1,8 fois à l'exercice précédent et un résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2012.
- Ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective

Le ratio de distribution est considéré comme approprié en ce qui concerne nos attentes actuelles à l'égard du résultat, des flux de trésorerie et des dépenses d'investissement.

7.5 Facilités de crédit

Nous avons conclu une facilité de crédit renouvelable de 2 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) arrivant à échéance le 3 novembre 2016, avec un consortium se composant de 15 institutions financières. La facilité de crédit est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Au 30 juin 2013, nous avons des liquidités disponibles de plus de 2 milliards de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées, et disposons d'un montant de 100 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.6*), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars.

Facilités de crédit de TELUS au 30 juin 2013

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	3 novembre 2016	2 000	—	—	—	2 000
Autres facilités bancaires	—	164	(1)	(115)	—	48
Total	—	2 164	(1)	(115)	—	2 048

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 1,7:1 au 30 juin 2013) et de laisser notre ratio de couverture consolidé (BAIIA sur charges d'intérêts sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 11,5:1 au 30 juin 2013) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une notation en particulier.

7.6 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention a pris effet jusqu'au 1^{er} août 2014, et les liquidités disponibles en vertu de cette convention s'élevaient à 100 millions de dollars au 30 juin 2013.

TCI doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente. Au 8 août 2013, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.7 Notations

Il n'y a eu aucun changement à nos notations du crédit de première qualité au 8 août 2013.

7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature des risques auxquels ils pourraient être assujéti sont décrits à la *rubrique 7.8* de notre rapport de gestion annuel 2012.

Risque de liquidité

Au 30 juin 2013, nous n'avions aucune dette à long terme arrivant à échéance avant 2015. Nous pouvons, après notre émission de titres de créance en avril 2013, émettre un montant de 300 millions de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base en vigueur jusqu'en novembre 2013. Nous prévoyons renouveler ce prospectus dans un avenir prévisible.

Engagements et passifs éventuels

Obligations contractuelles

Au deuxième trimestre de 2013, nous avons accru de façon considérable la durée moyenne jusqu'à l'échéance de notre dette à long terme en procédant à une série de transactions au titre de la dette, y compris les émissions de billets échéant dans 11 ans et de billets échéant dans 30 ans effectuées en avril, le remboursement par anticipation, en mai, des billets qui seraient arrivés à échéance en mai 2014, et le remboursement des billets arrivés à échéance en juin 2013 (se reporter à la *rubrique 7.3*). Un montant en capital de 625 millions de dollars de la dette à long terme arrivera à échéance en 2015.

Nos obligations d'achat liées aux dépenses d'investissement au 30 juin 2013, qui couvrent une période allant jusqu'en 2023, se chiffrent à 337 millions de dollars (au 31 décembre 2012, 306 millions de dollars pour une période allant jusqu'en 2018). Les autres obligations d'achat au 30 juin 2013 s'établissent à 2 771 millions de dollars (3 083 millions de dollars au 31 décembre 2012).

Réclamations et poursuites

TELUS fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, nous avons reçu ou sommes au courant de certaines réclamations possibles (incluant des réclamations en matière de propriété intellectuelle) à notre égard et, dans certains cas, à l'égard de nombreuses autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications.

La direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats opérationnels, à l'exception des éléments décrits à la *rubrique 10.9, « Litiges et questions d'ordre juridique »* de notre rapport de gestion annuel 2012, à la mise à jour présentée à la *rubrique 10.3* du présent rapport de gestion, et à la note 23 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés datés du 30 juin 2013.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le 4 février 2013, conformément aux modalités d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal, nous avons échangé la totalité de nos actions sans droit de vote émises et en circulation contre des actions ordinaires, à raison de une pour une. Par suite de cette transaction, les actions sans droit de vote ont été radiées de la cote de la TSX et de la NYSE, et les actions ordinaires (symbole « T » à la TSX) ont été inscrites à la cote de la NYSE (symbole « TU »).

Le 16 avril 2013, nous avons effectué un fractionnement d'actions à raison de deux pour une. Les actionnaires de TELUS ont reçu une action supplémentaire pour chaque action détenue à la date de clôture des registres le 15 avril 2013.

Le 9 mai 2013, lors de notre assemblée annuelle et extraordinaire, les actionnaires ont approuvé l'élimination des actions sans droit de vote de la structure du capital social autorisé, l'élimination de toutes références aux actions sans droit de vote dans nos statuts, ainsi que l'augmentation du nombre maximal d'actions ordinaires que nous pouvons émettre, le portant de un milliard à deux milliards.

Dans le tableau ci-après, la diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation survenue entre le 30 juin et le 31 juillet 2013 s'explique principalement par le rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Se reporter à la *rubrique 7.3*.

Actions en circulation (en millions)

	Au 30 juin 2013	Au 31 juillet 2013
Actions ordinaires	645,7 ¹	637,7
Options d'achat d'actions ordinaires ²	9,5	9,4

1. Aux fins du calcul du bénéfice par action dilué, le nombre d'actions s'établissait à 655,9 millions au deuxième trimestre de 2013.
2. Environ 4,6 millions d'options pouvaient être exercées au 30 juin 2013, et environ 4,5 millions d'options pouvaient être exercées au 31 juillet 2013.

7.10 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 juin 2013, TELUS Corporation contrôlait finalement 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait finalement pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2012.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités, et ils comprennent les membres de notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 4 millions de dollars et à 14 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, par rapport à 9 millions de dollars et à 17 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2012. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 24 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Transactions avec la coentreprise immobilière (Jardin TELUS)

En 2013, nous avons conclu des transactions avec la coentreprise immobilière, qui est une partie liée, comme il est décrit à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2015 au titre des travaux de construction (environ 123 millions de dollars au 30 juin 2013), un engagement découlant d'un contrat de location simple d'une durée de 20 ans ayant prise d'effet en 2015, et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 413 millions de dollars conclu avec deux institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 50 % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 50 %).

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les méthodes comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2012. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS de l'IASB exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

L'un de nos jugements importants tient à ce qui suit : nous considérons que les activités et les flux de trésorerie de nos secteurs des services mobiles et des services filaires sont suffisamment distincts pour que ceux-ci soient considérés comme des secteurs opérationnels et comme des secteurs à présenter, malgré la convergence de la technologie et des activités liées à l'infrastructure de télécommunications de nos secteurs des services mobiles et des services filaires qui a eu lieu jusqu'à présent. Advenant le cas où cette convergence se poursuivrait, il pourrait ne plus s'avérer utile, voire même possible, de faire une distinction objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos secteurs des services mobiles et des services filaires; si une convergence suffisante se produisait, les activités de nos secteurs des services mobiles et des services filaires ne constitueraient plus des composantes distinctes ou des secteurs opérationnels séparés, et chacune de ces activités pourrait constituer un groupe de produits et services similaires.

Par ailleurs, s'il devient difficile de faire la distinction entre les flux de trésorerie tirés de nos secteurs des services mobiles et des services filaires, ce qui démontrerait leur interdépendance, il pourrait en résulter une unification de l'unité génératrice de trésorerie du secteur des services mobiles et de celle du secteur des services filaires en une unique unité génératrice de trésorerie aux fins des tests de dépréciation.

8.2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Produits tirés de contrats avec des clients : Un exposé-sondage modifié a été publié en novembre 2011. Nous évaluons actuellement l'incidence des propositions énoncées dans cet exposé-sondage modifié; advenant le cas où la norme définitive concernant les produits refléterait dans une large mesure ces propositions, nous nous attendons à l'heure actuelle à ce que l'application de la norme ait une incidence significative pour la société.

IAS 19, Avantages du personnel (modifiée en 2011) : Nous avons adopté la norme modifiée avec prise d'effet à l'exercice 2013 et l'avons appliquée, comme il est exigé, de manière rétrospective aux périodes antérieures. La *rubrique 8.2* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2013 comporte un résumé de l'incidence de cette norme pour chacun des trimestres de 2012 et de 2011. Le tableau ci-dessous présente un résumé de l'incidence de cette norme pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2012. Se reporter également à la note 2 b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Autres normes publiées : Les autres normes publiées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 n'ont eu aucune incidence sur notre rendement financier.

Incidence de l'application rétrospective d'IAS 19 (modifiée en 2011)

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Deuxième trimestre clos le 30 juin 2012			Semestre clos le 30 juin 2012		
	Chiffres présentés initialement	Incidence de l'application d'IAS 19 modifiée	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres présentés initialement	Incidence de l'application d'IAS 19 modifiée	Chiffres présentés à l'heure actuelle
Charges opérationnelles						
Charge au titre des avantages du personnel	515	28	543	1 021	56	1 077
Bénéfice opérationnel	542	(28)	514	1 081	(56)	1 025
Coûts de financement	85	11	96	160	22	182
Bénéfice avant impôt sur le résultat	457	(39)	418	921	(78)	843
Impôt sur le résultat	129	(10)	119	245	(20)	225
Bénéfice net et bénéfice net attribuable aux actions de participation	328	(29)	299	676	(58)	618
Autres éléments du résultat global						
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	(168)	29	(139)	(12)	58	46
Bénéfice net par action de participation¹						
– De base	0,50	(0,04)	0,46	1,04	(0,09)	0,95
– Dilué	0,50	(0,04)	0,46	1,03	(0,09)	0,94
Information supplémentaire						
BAIIA du secteur des services mobiles	636	(2)	634	1 258	(4)	1 254
BAIIA du secteur des services filaires	362	(26)	336	749	(52)	697
BAIIA ²	998	(28)	970	2 007	(56)	1 951
<p>1. Ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.</p> <p>2. Mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA ».</p>						

9. Indications pour l'exercice 2013

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Nous confirmons nos objectifs pour l'exercice complet 2013, qui ont été annoncés le 15 février 2013 dans le communiqué portant sur nos résultats du quatrième trimestre de 2012 et lors de la téléconférence et de la webémission connexes, et qui sont présentés à la *rubrique 1.5* du rapport de gestion annuel 2012, avec nos principales hypothèses. Notre objectif concernant le bénéfice par action de base a été ajusté pour tenir compte du fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013, la fourchette étant maintenant de 1,90 \$ à 2,10 \$ (fourchette de 3,80 \$ à 4,20 \$ avant l'ajustement). Par ailleurs, nos objectifs, nos politiques et nos lignes directrices sur le plan financier prévoient de façon générale le maintien de liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars, un ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 1,5 à 2,0 fois, et une ligne directrice concernant le ratio de distribution qui est de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective.

Les objectifs pour 2013 se fondent sur de nombreuses hypothèses, notamment celles qui suivent :

- Une concurrence soutenue au chapitre des services mobiles et des services filaires dans le marché d'affaires et le marché des consommateurs**

Aucun changement. Des faits nouveaux sont survenus au deuxième trimestre de 2013 relativement à l'entrée en vigueur d'un nouveau code de protection des consommateurs de services sans fil, et le CRTC a approuvé l'acquisition d'Astral Media par BCE. Se reporter à la *rubrique 10.2*, « Questions de réglementation ».
- Un gain de 2 à 3 points de pourcentage au titre de la pénétration du marché des services sans fil au Canada, et une croissance du nombre d'abonnés en raison de l'intensification de la concurrence ainsi que de l'adoption de téléphones intelligents, de tablettes et d'applications de transmission de données et des échanges d'appareils**

Aucun changement. La croissance au sein du marché au premier semestre de 2013 semble concorder avec cette hypothèse, selon l'information accessible dans le public.

- **Le maintien ou la légère hausse des PMAA tirés des services mobiles de TELUS, étant donné que la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données et des services d'itinérance mondiale est neutralisée par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix**

Aucun changement. Les PMAA combinés ont augmenté de 1,7 % au premier semestre de 2013, par rapport au premier semestre de 2012, la hausse de 13 % des PMAA tirés des services de transmission de données liée à l'adoption accrue des téléphones intelligents et à l'utilisation accrue des services d'itinérance et de transmission de données ayant été neutralisée en partie par la baisse de 5,3 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix. Se reporter à la *rubrique 5.4*.

- **Le maintien ou l'augmentation des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles, en raison des mises en service d'un plus grand nombre de téléphones intelligents offerts à prix plus élevés, y compris les échanges d'appareils**

Aucun changement. Les frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles se sont élevés à 298 millions de dollars et à 587 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2013, soit une baisse d'un exercice à l'autre de 1 % pour le trimestre et une augmentation d'un exercice à l'autre de 2,6 % pour le semestre.

- **Des dépenses d'investissement qui seront touchées par les investissements continus à l'appui de la croissance soutenue du nombre d'abonnés aux services mobiles et aux services filaires, ainsi que des améliorations apportées aux technologies**

Aucun changement. Se reporter à « *Se doter de moyens nationaux* », à la *rubrique 2*, et à « *Dépenses d'investissement* », à la *rubrique 7.2*.

- **Une croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données neutralisée en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants**

Aucun changement. Se reporter à la *rubrique 5.5*.

- **Un taux d'actualisation au titre des régimes de retraite de 3,9 % (taux final pour 2012 et une baisse de 60 points de base par rapport au taux estimé au début de 2012)**

Aucun changement.

- **La charge totale au titre des régimes de retraite à prestations définies pour 2013 devrait s'élever à environ 160 millions de dollars, soit environ 110 millions de dollars au titre des charges opérationnelles (charge au titre des avantages du personnel) et environ 50 millions de dollars au titre des coûts de financement (intérêts nets au titre des régimes à prestations définies du personnel)**

Aucun changement. Les montants estimés pour 2013 sont comparables à la charge au titre des régimes à prestations définies de 144 millions de dollars comptabilisée en 2012, dont une tranche de 102 millions de dollars se compose de charges opérationnelles (charge au titre des avantages du personnel) et une tranche de 42 millions de dollars, de coûts de financement (intérêts nets au titre des régimes à prestations définies du personnel); les chiffres pour 2012 reflètent l'application rétrospective de la norme IAS 19 dans sa version modifiée.

- **Un montant stable d'environ 195 millions de dollars (171 millions de dollars en 2012) au titre de la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies**

Aucun changement.

- **Coûts de restructuration et autres coûts similaires, qui ont été révisés et portés d'environ 75 millions de dollars à environ 100 millions de dollars, en vue de soutenir les initiatives en cours en matière d'efficacité opérationnelle et de rentabilité des capitaux, auxquelles s'ajoutent des initiatives ne nécessitant aucune charge de restructuration**

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les coûts de restructuration et autres coûts similaires s'élèveront à environ 100 millions de dollars en 2013, par suite de la comptabilisation de coûts de 50 millions de dollars au premier semestre de l'exercice.

- **Des coûts de financement nets, qui ont été révisés et portés d'environ 400 millions de dollars à environ 440 millions de dollars, incluant des intérêts nets d'environ 50 millions de dollars au titre des régimes à prestations définies du personnel (coûts de financement nets de 374 millions de dollars en 2012, par suite de l'application rétrospective de la norme IAS 19 dans sa version modifiée)**

Selon nos prévisions actuelles, les coûts de financement nets devraient s'établir à environ 440 millions de dollars en 2013, compte tenu de nos activités de financement au deuxième trimestre, montant qui tient compte de la prime de 23 millions de dollars au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme au deuxième trimestre.

- **Une dotation aux amortissements consolidée, qui a été révisée et ramenée d'environ 1,9 milliard de dollars (1,865 milliard de dollars en 2012) à environ 1,85 milliard de dollars**

Le montant prévu de la dotation aux amortissements a diminué, en raison principalement des ajustements découlant de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

- **Un taux d'imposition prévu par la loi, qui a été révisé et porté de 25,5 % à 26,5 %, comparativement à notre hypothèse initiale de 25 % à 26 % (25,7 % en 2012)**

En raison de la hausse du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, dont l'application est rétroactive au 1^{er} avril 2013, nous prévoyons que le taux d'imposition combiné prévu par la loi sera légèrement plus élevé que notre estimation initiale de 25 % à 26 %. L'hypothèse révisée ne tient pas compte des modifications des taux d'imposition qui pourraient avoir lieu dans d'autres provinces ou territoires.

- **Des paiements d'impôt en trésorerie de 390 millions de dollars à 440 millions de dollars (150 millions de dollars en 2012)**

Aucun changement. La hausse des paiements d'impôt en trésorerie en 2013 est imputable à l'augmentation du bénéfice, à un important paiement final exigible au premier trimestre de 2013 relativement à l'année d'imposition 2012, et à l'augmentation des acomptes provisionnels en fonction du bénéfice comptabilisé en 2012.

10. Risques et gestion des risques

Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats à l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2012.

10.1 Concurrence

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.1*, « *Concurrence* », présentée dans notre rapport de gestion annuel 2012.

Il existe un risque que Verizon Communications, une importante entreprise de communications aux États-Unis, pénètre le marché canadien des services mobiles et participe aux enchères de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz prévues par Industrie Canada et devant commencer en janvier 2014. Le 18 juillet 2013, dans le cadre d'une téléconférence avec les investisseurs, Verizon a fait savoir qu'elle envisage de pénétrer le marché canadien et de participer aux enchères de spectre dans la bande de 700 MHz, et qu'elle a entamé des discussions à ce sujet. Cette annonce fait suite aux déclarations publiques faites par Industrie Canada en 2013, selon lesquelles le ministère favorise la présence de quatre concurrents dans chaque région du Canada. Bien que ces discussions soient de nature exploratoire et que Verizon n'ait fait aucune annonce à ce sujet, cette dernière pourrait, comme voie d'entrée, acquérir de nouveaux venus de petite envergure offrant des services sans fil évolués, tels que Wind Mobile et Mobilicity. Cette entrée sur le marché pourrait avoir une incidence sur le paysage concurrentiel des services mobiles au Canada pour les fournisseurs existants, sur la dynamique et les coûts des enchères de licences de spectre, et possiblement sur les tarifs et les coûts futurs du marché des services mobiles au Canada.

Atténuation des risques : Nous continuons d'investir dans notre infrastructure de services mobiles supérieure et dans le service à la clientèle, qui se fonde sur notre approche client transparente et sur notre programme « Les clients d'abord », afin de nous différencier de nos concurrents. Nous continuons de faire valoir au gouvernement le fait que les restrictions à la propriété étrangère doivent être appliquées de manière symétrique à toutes les entreprises de communications exerçant des activités au Canada, que l'accès à la bande de fréquence de 700 MHz devrait se faire de manière équitable, et que les avantages accordés antérieurement aux nouveaux venus de petite taille offrant des services sans fil évolués ne devraient pas permettre à une très importante société étrangère de bénéficier d'un avantage indu par rapport aux entreprises de services sans fil canadiennes existantes de moins grande envergure.

10.2 Questions de réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.3*, « *Questions de réglementation* », présentée dans notre rapport de gestion annuel 2012.

Disponibilité future et coût des licences de spectre pour les services sans fil

Les enchères de licences de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz qu'Industrie Canada prévoit tenir devraient débiter en janvier 2014. Les conditions proposées relativement aux licences prévoient notamment un plafond de 10 MHz en ce qui concerne le spectre de premier ordre pour la bande de fréquence de 700 MHz pouvant être acquis par un important soumissionnaire canadien (p. ex., une entreprise de télécommunications ayant plus de 10 % de la part de marché nationale des services exprimée en abonnés, ou plus de 20 % de la part de marché régionale des services exprimée en abonnés). Les conditions proposées pourraient donner un avantage indu à une entreprise de télécommunications étrangère (se reporter à la *rubrique 10.1*, « *Concurrence* »), qui serait en mesure d'acquérir deux blocs de spectre de premier ordre de 10 MHz (tandis que les grandes entreprises de télécommunications canadiennes offrant des services mobiles ne peuvent acquérir qu'un seul bloc de spectre de premier ordre de 10 MHz). Cette situation pourrait faire en sorte qu'une ou deux grandes entreprises de télécommunications canadiennes bien établies à l'échelle nationale ou régionale ne soient pas en mesure d'acquérir du spectre de premier ordre dans la bande de fréquence de 700 MHz dans une région donnée. Nous exhortons le gouvernement fédéral à ajuster les règles afin d'assurer un accès équitable à ce spectre, et à reporter les enchères si cela s'avère nécessaire.

Le lancement de grande envergure du réseau mobile 4G LTE dans les marchés ruraux dépendra de la présentation de nos soumissions et de notre acquisition de spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz dans le cadre des enchères devant avoir lieu. Par ailleurs, le spectre dont nous disposons dans les marchés urbains est insuffisant.

Étant donné que l'issue des enchères futures est inconnue, nos dépenses d'investissement requises pour assurer le succès des soumissions, de même que la quantité de spectre que nous pourrions en fin de compte acquérir dans chaque région, demeurent incertaines. S'il nous est impossible d'acquérir du spectre dans la bande de fréquence de 700 MHz, notre stratégie de mise en œuvre du réseau LTE dans les marchés ruraux en subira l'incidence défavorable, et nous devons accroître nos dépenses d'investissement afin de gérer notre insuffisance de spectre dans les marchés urbains.

Lois provinciales visant la protection des consommateurs/code national de protection des consommateurs de services sans fil

Un certain nombre de provinces ont promulgué, ou pourraient promulguer, des modifications aux lois visant la protection des consommateurs qui ont une incidence directe ou indirecte sur les conditions liées à la prestation de services sans fil. Les règles ne sont pas harmonisées, et nous, de même que les autres fournisseurs de services sans fil, pourrions être tenus d'engager d'importants coûts de conformité. En 2012, nous avons demandé au CRTC de prendre des mesures aux fins de la mise en place, à l'échelle nationale, de lignes directrices uniformes obligatoires.

Le 3 juin 2013, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2013-271, « Le Code sur les services sans fil » (le « code sur les services sans fil »), qui met en place un code de conduite obligatoire visant les fournisseurs qui offrent des services vocaux et de données sans fil mobiles de détail aux particuliers et aux petites entreprises. Le code sur les services sans fil est applicable à l'échelle du Canada et il établit les exigences de base en ce qui a trait aux droits des consommateurs, ainsi que les responsabilités des fournisseurs de services dont doivent s'acquitter tous les fournisseurs de services sans fil mobiles. Il traite de questions telles que la clarté et le contenu des contrats de services sans fil mobiles, l'application de frais de résiliation anticipée et les plafonds obligatoires concernant les frais d'utilisation de données et les frais d'itinérance.

L'un des principaux changements prévus dans le code sur les services sans fil tient à ce qui suit : si un téléphone ou un autre appareil subventionné est fourni en vertu d'un contrat de services sans fil, les frais de résiliation anticipée ne peuvent pas excéder la valeur de la subvention pour l'appareil et ils doivent être ramenés à néant sur une période maximale de 24 mois à partir du début du contrat. TELUS utilise la méthode du solde résiduel pour l'appareil, plutôt que des frais d'annulation. La période maximale de 24 mois liée à la subvention pour l'appareil est notable, la pratique au sein de l'industrie canadienne reposant sur la conclusion de contrats d'une durée de trois ans, ce qui donne lieu à d'importantes réductions/subventions du coût des appareils mobiles pour les consommateurs, particulièrement en ce qui a trait aux téléphones intelligents.

Le code sur les services sans fil entrera en vigueur le 2 décembre 2013, et nous avons mis en œuvre des mesures aux fins de son application. À l'heure actuelle, nous prévoyons être en mesure de nous conformer aux exigences de ce code d'ici son entrée en vigueur.

Bien que le code sur les services sans fil doive entrer en vigueur le 2 décembre 2013 et qu'il s'appliquera aux contrats de services sans fil mobiles signés, modifiés, renouvelés ou prolongés après cette date, le CRTC a également indiqué que ce code s'appliquera à tous les contrats de services sans fil à compter du 3 juin 2015, peu importe la date à laquelle ils ont été conclus. Cela pourrait vouloir dire qu'à compter du 3 juin 2015, le code sur les services sans fil s'appliquera de manière rétrospective à tous les contrats de services sans fil mobiles de détail conclus avec des particuliers et des petites entreprises, y compris les contrats en vigueur avant le 2 décembre 2013. Les contrats prévoyant un solde pour l'appareil qui est réduit sur une période supérieure à 24 mois, ce qui est le cas pour les contrats de services sans fil mobiles d'une durée de trois ans existants, ne seront pas conformes au code sur les services sans fil.

TELUS, de même que d'autres importants fournisseurs de services mobiles, a déposé un avis de motion auprès de la Cour d'appel fédérale, afin d'interjeter appel de l'application rétrospective du code sur les services sans fil. Cette instance judiciaire est en cours. Nous avons demandé une motion accélérée; si celle-ci est acceptée, une décision concernant l'autorisation d'interjeter appel devrait être rendue au troisième trimestre de 2013. Si l'application rétrospective du code sur les services sans fil devait se produire, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers futurs; toutefois, avec prise d'effet le 30 juillet 2013, et soit bien avant la date d'entrée en vigueur du code sur les services sans fil, nous avons lancé des forfaits de deux ans.

Des incertitudes subsistent quant à la façon dont les provinces ayant promulgué (ou prévoyant promulguer) des lois visant la protection des consommateurs de services sans fil réagiront à la mise en œuvre du code sur les services sans fil. Il se pourrait que nous, et d'autres fournisseurs de services mobiles, devions engager d'importants coûts de conformité, particulièrement si les règles fédérales et provinciales ne sont pas entièrement harmonisées.

Entreprises de distribution de radiodiffusion

Plus importante intégration verticale

D'importants regroupements ont eu lieu dans le secteur de la radiodiffusion, notamment l'acquisition d'Astral Media par Bell Canada Enterprises (« BCE »), transaction qui a été approuvée par le CRTC en juin 2013. En septembre 2011, le CRTC a annoncé l'élaboration d'un cadre réglementaire pour répondre aux préoccupations soulevées par le potentiel de comportement anticoncurrentiel par les entreprises de radiodiffusion intégrées verticalement et par les facteurs pouvant inciter un tel comportement. Le CRTC a ultérieurement mis en place un nouveau code de conduite par l'entremise de modifications apportées à divers règlements relatifs à la radiodiffusion et diverses ordonnances d'exemption de radiodiffusion. Les modifications apportées aux règlements ont été promulguées en juillet 2012. Par ailleurs, le CRTC a assujéti l'acquisition d'Astral Media par BCE en juin 2013 à de nombreuses balises supplémentaires sous forme de conditions de licence, afin d'assurer un accès selon des modalités commerciales raisonnables au contenu que BCE contrôle.

En ce qui a trait à l'application d'une nouvelle règle interdisant les lancements « en primeur » que le CRTC a adoptée afin de s'assurer que les distributeurs indépendants tels que TELUS aient accès, en temps opportun, au contenu des entreprises de radiodiffusion intégrées verticalement, nous avons tenté d'invoquer cette règle en 2012 relativement à Corus Entertainment Inc., sans succès. Nous comptons présenter une demande au CRTC, qui vise à rectifier une lacune présumée des balises mises en place par le CRTC.

Si les balises concernant l'intégration verticale ne sont pas appliquées de manière stricte au moment opportun, il existe un risque que des concurrents intégrés verticalement qui détiennent à la fois du contenu de radiodiffusion et des actifs de distribution de radiodiffusion haussent injustement les coûts de programmation que des entreprises non intégrées verticalement telles que TELUS doivent payer, ou tentent d'empêcher l'accès à du contenu sur les plateformes « nouveaux médias » (plateformes Internet et mobiles), ou nous pénalisent autrement en attirant et en fidélisant des abonnés de nos services mobiles ou de notre service Télé OPTIK.

Atténuation des risques en matière de réglementation mentionnés ci-dessus : Nous continuons de faire valoir au gouvernement le fait que les restrictions à la propriété étrangère doivent être appliquées de manière symétrique à toutes les entreprises de communications exerçant des activités au Canada, que l'accès à la bande de fréquence de 700 MHz devrait se faire de manière équitable, et que les avantages accordés antérieurement aux nouveaux venus de petite taille offrant des services sans fil évolués ne devraient pas permettre à une très importante société étrangère de bénéficier d'un avantage indu par rapport aux entreprises de services sans fil canadiennes existantes de moins grande envergure.

Nous avons préconisé, et appuyons, la mise en œuvre récente d'un code national de protection des consommateurs de services sans fil par le CRTC, afin de réduire les coûts de conformité et de normaliser les conditions liées à la prestation de services, mais nous avons interjeté appel de l'application rétrospective du code sur les services sans fil du CRTC. Nous avons par ailleurs lancé de nouveaux forfaits de deux ans qui pourraient nous aider à atténuer le passage à des contrats d'une durée maximale de deux ans, sous réserve de nombreuses variables telles que la réaction des concurrents.

En ce qui concerne la distribution de contenu de radiodiffusion, nous favorisons l'application de règles symétriques en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui permet de s'assurer que tous les consommateurs canadiens continuent de bénéficier d'un accès équitable au contenu de radiodiffusion, quel que soit le distributeur ou la plateforme de leur choix. Selon nous, tant que le contenu est réglementé de manière à assurer l'atteinte d'objectifs culturels, cette position est au mieux des intérêts de toutes les entreprises de télécommunications et de leurs clients. Nous continuons de préconiser la mise en œuvre rigoureuse et en temps opportun de la politique du CRTC en matière d'intégration verticale, et de préconiser l'application judicieuse d'autres balises, au besoin.

10.3 Litiges et questions d'ordre juridique

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 10.9*, « *Litiges et questions d'ordre juridique* », présentée dans notre rapport de gestion annuel 2012.

Recours collectifs

Recours collectifs non autorisés

Les recours collectifs non autorisés contre nous, contre d'autres entreprises de télécommunications et contre des fabricants de téléphones cellulaires comprennent un nouveau recours collectif intenté en 2013 en Colombie-Britannique, alléguant que l'utilisation prolongée de téléphones cellulaires entraîne des effets nocifs pour la santé.

Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent un recours collectif autorisé récent intenté en 2012 au Québec, alléguant que nous avons modifié unilatéralement et incorrectement les contrats de clients afin de hausser divers tarifs liés aux services mobiles.

Atténuation des risques : Nous contestons vigoureusement l'autorisation des recours collectifs non autorisés. L'autorisation constitue une étape de la procédure qui sert à déterminer si une poursuite donnée peut être intentée par un demandeur partie au recours au nom d'une catégorie de personnes. L'autorisation d'un recours collectif ne permet pas de déterminer le bien-fondé de la poursuite, et si nous ne réussissons pas à empêcher cette autorisation, les demandeurs devraient quand même prouver le bien-fondé de leur poursuite. Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours collectifs autorisés et nous nous défendons énergiquement. Si le dénouement final des recours collectifs diffère de nos évaluations et de nos hypothèses, cela pourrait donner lieu à un ajustement important de notre situation financière et de nos résultats opérationnels.

11. Définitions et rapprochements

11.1 BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements)

Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits opérationnels moins les montants inscrits aux postes Achat de biens et services et Charge au titre des avantages du personnel.

Nous présentons le BAIIA et fournissons des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer la performance consolidée ainsi que la performance de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires est aussi utilisé pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt (se reporter à la description fournie à la *rubrique 11.4*). Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Bénéfice net	286	299	648	618
Coûts de financement	132	96	228	182
Impôt sur le résultat	134	119	259	225
Amortissement des immobilisations corporelles	344	344	691	687
Amortissement des immobilisations incorporelles	102	112	206	239
BAIIA	998	970	2 032	1 951

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclura les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes. En ce qui a trait à la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS, qui est prise en compte dans le secteur des services filaires, nous ne prévoyons pas conserver une participation dans cette coentreprise résidentielle une fois que les travaux de construction seront terminés. Les pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS se sont établies à néant en 2013, par rapport à un profit, déduction faite des pertes liées à la participation, de 8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2012 (profit net de 7 millions de dollars pour le semestre). Le BAIIA consolidé ajusté pour exclure ces incidences s'élève à 962 millions de dollars et à 1 944 millions de dollars, respectivement, pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2012.

Nous calculons le BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) comme une simple mesure de substitution des flux de trésorerie consolidés et des flux de trésorerie de nos deux secteurs à présenter. Le BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications avec le temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites ci-dessus.

Calcul du BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
BAIIA	998	970	2 032	1 951
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(511)	(548)	(978)	(989)
BAIIA déduction faite des dépenses d'investissement	487	422	1 054	962

11.2 Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Nous présentons les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle nous avons recours pour évaluer la performance. Notre mesure des flux de trésorerie disponibles exclut certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie. Elle fournit une estimation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles qui sont disponibles après les dépenses d'investissement, mais avant les dividendes, l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs). Notre mesure des flux de trésorerie disponibles diffère également des « flux de trésorerie disponibles nets normalisés » proposés par le Conseil canadien de l'information sur la performance (le « CCIP ») de l'organisation des Comptables professionnels agréés du Canada (auparavant, l'Institut Canadien des Comptables Agréés).

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
BAIIA (se reporter à la rubrique 11.1)	998	970	2 032	1 951
Déduire : profit, déduction faite des pertes liées à la participation au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS	—	(8)	—	(7)
(Décaissements) au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	4	(13)	(2)	(11)
Éléments des tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Rémunération fondée sur des actions	13	9	25	16
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	28	26	54	53
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(130)	(15)	(166)	(131)
Intérêts versés	(130)	(110)	(188)	(172)
Intérêts reçus	2	4	3	11
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(511)	(548)	(978)	(989)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	274	315	780	721
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(82)	(31)	(230)	(79)
Flux de trésorerie disponibles	192	284	550	642

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités opérationnelles.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Deuxièmes trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
Flux de trésorerie disponibles	192	284	550	642
Ajouter : dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	511	548	978	989
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités opérationnelles	4	(44)	(92)	(80)
Entrées liées aux activités opérationnelles	707	788	1 436	1 551

11.3 Définition des indicateurs opérationnels clés – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications sans fil.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Couverture par le bénéfice Mesure définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée sur 12 mois.

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en millions de dollars, sauf les ratios)	2013	2012
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	1 234	1 145
Impôt sur le résultat	450	386
Coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme)	381	356
Numérateur	2 065	1 887
Dénominateur – Coûts d'emprunt	381	356
Ratio (fois)	5,4	5,3

Les mesures suivantes n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Ratio de distribution et ratio de distribution du bénéfice net ajusté Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action pour le trimestre clos le plus récent, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés à l'impôt, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, de l'incidence de l'option de règlement en espèces net liée aux options pour les exercices 2007 à 2012, et des éléments ajustés dans le BAIIA est considéré comme davantage représentatif du calcul des bénéfices prévisibles. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, et elle est de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective.

Calcul des ratios de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 juin (en dollars)	2013	2012
Ratio de distribution :		
Numérateur – Dividende annualisé du deuxième trimestre déclaré par action de participation ¹	1,36	1,22
Dénominateur – Bénéfice net par action de participation ¹	1,89	1,76
Ratio (en %)	72	69
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté :		
Numérateur (en millions de dollars, ci-dessus)	1,36	1,22
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars)		
Bénéfice net attribuable aux actions de participation	1 234	1 145
Ajouter : prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme après impôt	17	—
Ajouter : ajustements nets défavorables (déduire : ajustements nets favorables) liés à l'impôt (se reporter à la rubrique 5.2)	3	(9)
Déduire : profit net après impôt (ajouter : perte nette liée à la participation) au titre de la coentreprise immobilière résidentielle Jardin TELUS	—	(6)
Option de règlement en espèces net liée aux options	(2)	(5)
	1 252	1 125
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action ¹	1,92	1,74
Ratio ajusté (en %)	71	70

1. Reflète le fractionnement d'actions à raison de deux pour une effectué le 16 avril 2013.

BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires Mesure définie comme le BAIIA (décrit à la rubrique 11.1) plus les coûts de restructuration et autres coûts similaires de 72 millions de dollars et de 45 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois closes les 30 juin 2013 et 2012. Cette mesure est fréquemment présentée et utilisée en tant qu'indicateur supplémentaire de la performance opérationnelle d'une société. Elle sert aussi au calcul du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires** et du ratio de **couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires**, qui est semblable au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit.

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires Mesure définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Dettes nettes La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette (se reporter au **Ratio de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires**). Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par la trésorerie et les placements temporaires disponibles et, le cas échéant, en ce qui a trait aux exercices précédents, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains.

Calcul de la dette nette

Aux 30 juin (en millions de dollars)	2013	2012
Dettes à long terme, y compris la tranche à court terme	6 698	6 487
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	33	25
Trésorerie et placements temporaires	(272)	(72)
Emprunts à court terme	401	400
Dettes nettes	6 860	6 840

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts similaires sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

Ratio dette nette/total des capitaux investis Mesure de la proportion de la dette utilisée dans la structure du capital de TELUS.

Montant net des charges d'intérêts Coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun profit lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts.

Coûts de restructuration et autres coûts similaires Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou transformationnels à nos modèles d'affaires ou nos modèles opérationnels. Outre les éléments tels que les charges liées à la main-d'œuvre interne et externe, ces charges inhabituelles peuvent comprendre l'amortissement des charges au titre des immobilisations incorporelles, lorsque la mise hors service d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles a lieu bien avant la fin de leur durée d'utilité estimée, de manière à ce que les autres ressources restantes qui étaient auparavant associées à ces immobilisations, telles que le spectre, puissent être utilisées dans le cadre d'autres activités. Les autres coûts similaires comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises.

Total des capitaux investis – valeur comptable Cette mesure est définie et calculée comme suit :

Calcul du total des capitaux investis

Aux 30 juin (en millions de dollars)	2013	2012
Dettes nettes	6 860	6 840
Capitaux propres	7 471	7 796
Déduire : cumul des autres éléments du résultat global	(32)	(13)
Total des capitaux investis – Valeur comptable	14 299	14 623

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Semestres	
	2013	2012 <i>(Données ajustées)</i>	2013	2012 <i>(Données ajustées)</i>
PRODUITS OPÉRATIONNELS				
Services	2 633 \$	2 487 \$	5 215 \$	4 930 \$
Équipement	177	157	338	333
	2 810	2 644	5 553	5 263
Autres produits opérationnels	16	21	29	33
	2 826	2 665	5 582	5 296
CHARGES OPÉRATIONNELLES				
Achat de biens et services	1 222	1 152	2 376	2 268
Charge au titre des avantages du personnel	606	543	1 174	1 077
Amortissement des immobilisations corporelles	344	344	691	687
Amortissement des immobilisations incorporelles	102	112	206	239
	2 274	2 151	4 447	4 271
BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL	552	514	1 135	1 025
Coûts de financement	132	96	228	182
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	420	418	907	843
Impôt sur le résultat	134	119	259	225
BÉNÉFICE NET	286	299	648	618
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	(5)	(2)	(3)	(3)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	4	7	6	5
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	(10)	—	(11)	—
	(11)	5	(8)	2
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	(77)	(139)	91	46
	(88)	(134)	83	48
RÉSULTAT GLOBAL	198 \$	165 \$	731 \$	666 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION DE PARTICIPATION*				
De base	0,44 \$	0,46 \$	0,99 \$	0,95 \$
Dilué	0,44 \$	0,46 \$	0,99 \$	0,94 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION DE PARTICIPATION*	0,34 \$	— \$	0,66 \$	0,595 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS DE PARTICIPATION EN CIRCULATION*				
De base	652	651	653	651
Dilué	656	655	656	654

*Les montants tiennent compte de l'application rétrospective du fractionnement d'actions du 16 avril 2013.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité)

(en millions)	Au 30 juin 2013	Au 31 décembre 2012
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	272 \$	107 \$
Débiteurs	1 447	1 541
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	32	25
Stocks	322	350
Charges payées d'avance	305	178
Actifs dérivés	18	9
	2 396	2 210
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	8 263	8 165
Immobilisations incorporelles, montant net	6 185	6 181
Goodwill, montant net	3 725	3 702
Coentreprises immobilières	11	11
Autres actifs non courants	184	176
	18 368	18 235
	20 764 \$	20 445 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	401 \$	402 \$
Créditeurs et charges à payer	1 711	1 511
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	315	102
Dividendes à payer	222	208
Facturation par anticipation et dépôts de clients	713	703
Provisions	54	49
Tranche à court terme de la dette à long terme	—	545
Partie courante des passifs dérivés	2	—
	3 418	3 520
Passifs non courants		
Provisions	226	222
Dette à long terme	6 698	5 711
Autres passifs non courants	1 502	1 682
Impôt sur le résultat différé	1 449	1 624
	9 875	9 239
Passif	13 293	12 759
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	7 471	7 686
	20 764 \$	20 445 \$

Engagements et passifs éventuels

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 30 juin (en millions)	Trimestres		Semestres	
	2013	2012 <i>(Données ajustées)</i>	2013	2012 <i>(Données ajustées)</i>
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice net	286 \$	299 \$	648 \$	618 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités opérationnelles :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	446	456	897	926
Impôt sur le résultat différé	121	141	(191)	(171)
Rémunération fondée sur des actions	13	9	25	16
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	28	26	54	53
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(130)	(15)	(166)	(131)
Autres	3	12	(1)	22
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	(60)	(140)	170	218
Entrées liées aux activités opérationnelles	707	788	1 436	1 551
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(506)	(536)	(1 008)	(988)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions et placements connexes	(3)	(11)	(29)	(41)
Avances et apports à la coentreprise immobilière	(7)	(23)	(11)	(38)
Sommes reçues de la coentreprise immobilière	1	18	1	18
Produit des cessions	1	14	1	18
Autres	—	(2)	(4)	(23)
Sorties liées aux activités d'investissement	(514)	(540)	(1 050)	(1 054)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions de participation	(209)	(189)	(417)	(377)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(238)	—	(238)	—
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	(4)	(7)	(1)	(4)
Émission de titres de créance à long terme	1 700	1 346	2 280	2 696
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1 174)	(1 394)	(1 825)	(2 786)
Autres	(18)	—	(20)	—
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	57	(244)	(221)	(471)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	250	4	165	26
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	22	68	107	46
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	272 \$	72 \$	272 \$	72 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE OPÉRATIONNELS				
Intérêts versés	(130) \$	(110) \$	(188) \$	(172) \$
Intérêts reçus	2 \$	4 \$	3 \$	11 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	(82) \$	(31) \$	(230) \$	(79) \$

Information sectorielle

(non audité)

Trimestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
		(Données ajustées)		(Données ajustées)				(Données ajustées)	
Produits opérationnels									
Produits externes	1 510 \$	1 428 \$	1 316 \$	1 237 \$	— \$	— \$	2 826 \$	2 665 \$	
Produits intersectoriels	12	10	42	43	(54)	(53)	—	—	
	1 522 \$	1 438 \$	1 358 \$	1 280 \$	(54) \$	(53) \$	2 826 \$	2 665 \$	
BAIIA¹	666 \$	634 \$	332 \$	336 \$	— \$	— \$	998 \$	970 \$	
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	171 \$	194 \$	340 \$	354 \$	— \$	— \$	511 \$	548 \$	
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	495 \$	440 \$	(8) \$	(18) \$	— \$	— \$	487 \$	422 \$	
							Produits opérationnels	2 826 \$	2 665 \$
							Achat de biens et services	1 222	1 152
							Charge au titre des avantages du personnel	606	543
							BAIIA	998	970
							Amortissement des immobilisations corporelles	344	344
							Amortissement des immobilisations incorporelles	102	112
							Bénéfice opérationnel	552	514
							Coûts de financement	132	96
							Bénéfice avant impôt	420 \$	418 \$

Semestres clos les 30 juin (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés		
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	
		(Données ajustées)		(Données ajustées)				(Données ajustées)	
Produits opérationnels									
Produits externes	2 982 \$	2 811 \$	2 600 \$	2 485 \$	— \$	— \$	5 582 \$	5 296 \$	
Produits intersectoriels	24	20	83	84	(107)	(104)	—	—	
	3 006 \$	2 831 \$	2 683 \$	2 569 \$	(107) \$	(104) \$	5 582 \$	5 296 \$	
BAIIA¹	1 332 \$	1 254 \$	700 \$	697 \$	— \$	— \$	2 032 \$	1 951 \$	
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	305 \$	345 \$	673 \$	644 \$	— \$	— \$	978 \$	989 \$	
BAIIA, moins les dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre	1 027 \$	909 \$	27 \$	53 \$	— \$	— \$	1 054 \$	962 \$	
							Produits opérationnels	5 582 \$	5 296 \$
							Achat de biens et services	2 376	2 268
							Charge au titre des avantages du personnel	1 174	1 077
							BAIIA	2 032	1 951
							Amortissement des immobilisations corporelles	691	687
							Amortissement des immobilisations incorporelles	206	239
							Bénéfice opérationnel	1 135	1 025
							Coûts de financement	228	182
							Bénéfice avant impôt	907 \$	843 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits opérationnels diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
2. Total des dépenses d'investissement.



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de trente-quatre cents (0,34 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 1^{er} octobre 2013 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 septembre 2013.

Par ordre du conseil,

Monique Mercier
Chef des services juridiques et secrétaire générale

Vancouver, Colombie-Britannique
Le 8 août 2013

Relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com